Rapports d'activité 2021

LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Exemplaire en cours de finition

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LA LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

4. INTRODUCTION

4. Rapport moral du Président LPO BFC

5. LES CHIFFRES-CLÉS

6. LE RÉSEAU LPO

6. Structuration LPO France et liens des associations locales LPO avec la LPO France

7. Implication de la LPO France

7. LES MOYENS HUMAINS

7. Les membres régionaux

7. Le conseil d'administration et les conseils territoriaux

7 Le bénévolat

8. Les groupes locaux LPO

8. L'équipe salariée

8. L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR L'ENVIRONNEMENT, LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

8. Observatoire de la biodiversité

9. Faune Bourgogne-Franche-Comté

9. Les enquêtes et les dispositifs d'inventaire et de suivis

11. La diffusion de la connaissance

Le Doubs La Cluse-et-Mijoux © V. Voisin

13. LA DÉFENSE ET LA SAUVEGARDE DE TOUTES CAUSES ENVIRONNEMENTALES

13. La sauvegarde des espèces protégées

16. La sauvegarde des espaces et des milieux

17. La médiation faune sauvage

17. Le débat public

17. Le plaidoyer

17. Les affaires juridiques

18. L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION, L'ÉDUCATION ET LA MOBILISATION DES PUBLICS

18. L'agenda nature LPO

18. Les animations pédagogiques

19. Les évènements

19. Les publications et outils

21. La communication externe

22. L'accompagnement des collectivités

25. L'accompagnement des entreprises

26. L'accompagnement des agriculteurs

27. LES TERRITOIRES DE LA LPO BFC EN 2021

27. La Côte-d'Or

28. La Franche-Comté (hors 90)

28. La Saône-et-Loire

28. Le Territoire de Belfort

28. L'Yonne

27. LES PARTENAIRES ET RÉSEAUX

27. Les réseaux

28. Les partenariats

30. LE RAPPORT FINANCIER

« Introduction »

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT LPO BFC

Bernard Marchiset © LPO BFC

« Les chiffres-clés de 2021 »

3172 adhérents

150 000 h de bénévolat en moyenne chaque année

8 248 162 données collectées en BFC

500 bénévoles actifs en région

Plus de 10 180 contributeurs sur Faune-France

36 personnes salariées

5 120 élèves sensibilisés en 2021

548 animations scolaires en 2021régionaux

1,8 M de budget en 2021

550 activités nature en 2022

1 332 086 oiseaux migrateurs dénombrés en 2021

120 000 oiseaux bagués depuis 2009

12 808 abonnés sur les réseaux sociaux en 2021

62 délégués territoriaux dont 16 administrateurs régionaux

2 350 refuges LPO pour 2 773 hectares d'espaces protégés

120 communes ayant participé à un programme d'inventaire de la biodiversité locale

Un grand merci à nos partenaires et à toutes celles et ceux qui contribuent à agrandir sans cesse le bel écosystème de la LPO Bourgogne-Franche-Comté. Votre soutien et votre engagement nous permettent aujourd'hui d'apporter toujours plus d'écho à nos actions de développement des connaissances, sensibilisation et protection en faveur de notre précieuse biodiversité locale !

« Le réseau LPO »

STRUCTURATION LPO FRANCE ET LIENS DES ASSOCIATIONS LOCALES LPO AVEC LA LPO FRANCE

Écureuil roux © M. de Jong-Lantink

« Les moyens humains »

LES MEMBRES RÉGIONAUX

En 2021, en prenant en compte l'historique fusionné de ses départements (sans compter la Nièvre), l'association a continué sur sa progression en atteignant pour la première fois les 2 939 membres LPO (soit + 255 par rapport à 2020) ! Parallèlement, pour chacun de ces départements, le nombre de ses adhérents est en progression (Côte-d'Or : 735 (+ 4) ; Doubs : 616 (+ 22) ; Jura : 243 (+ 63) ; Haute-Saône : 277 (+ 26) ; Saône-et-Loire : 475 (+ 87) ; Yonne : 380 (+ 40) et Territoire de Belfort : 213 (+ 13)), avec pour quasiment tous (hors Yonne) un record jamais atteint !

À noter que parmi l'ensemble des adhérents, nous comptons 2 378 foyers (les membres familiaux étant prépondérants dans l'essor de nos effectifs locaux), cinq adhérents moraux (Bien Vivre à la Campagne, l'Association de gestion de L'enclos aux parts, la Société Naturaliste du Montbardois, la Société d'Histoire naturelle d'Autun et le Lycée Général et Technologique Georges Cuvier), ainsi qu'un adhérent d'honneur en la qualité de M. Gilbert Menut, ancien maire de la ville de Talant (21).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES CONSEILS TERRITORIAUX

LE BÉNÉVOLAT

En 2021, le volume d'heures réalisées par les bénévoles pour les actions de la LPO BFC a été estimé à plus de 90 ETP annuel.

Cette estimation a été construite en croisant différentes sources. D'une part, des éléments réels traduits en temps (nombre de données naturalistes saisies, nombre de réunions, etc.) et, d'autre part, des éléments déclaratifs fournis par les bénévoles dans le cadre de l'établissement des reçus fiscaux annuels. Aussi, cette estimation s'avère bien en deçà de la réalité puisque de nombreux-ses bénévoles ne font pas remonter le volume de leur implication pour la LPO BFC, ni par ce biais ni par un autre. Quoi qu'il en soit, c'est ce volume obtenu de manière fiable qui est retenu par notre Commissaire aux comptes pour la valorisation financière du bénévolat dans les comptes de résultats de la structure.

Pour cette année 2021, ce volume de bénévolat est en augmentation par rapport à 2020 qui avait été fortement réduit du fait de la crise sanitaire. Ce volume demeure conséquent et majoritairement axé vers la connaissance (95%) puisque la pression d'observation a pu être maintenue malgré confinements et restrictions sanitaires.

LES GROUPES LOCAUX LPO

Une partie de l'activité bénévole de la LPO BFC est organisée sur le territoire en groupes locaux. Ceux-ci répondent à une dynamique collective, à un ancrage local et à une volonté d'agir en proximité.

L'action des bénévoles de l'association est organisée en 11 groupes locaux à l'échelle régionale. Ceux-ci sont principalement répartis sur le territoire franc-comtois, au sein des principaux bassins de vie (Belfort, Montbéliard, Vesoul, Audeux, Besançon, Dole, Maîche, haut-Jura, Luxeuil et Osselle). En Bourgogne, seul le groupe local du Pays Beaunois existe, mais deux projets de groupes locaux sont prévus pour 2022 dans l'Yonne. Enfin, notons que le groupe local du Territoire de Belfort s'est préparé en 2021 à évoluer en un comité territorial à part entière, prévu pour 2022.

Ces groupes locaux regroupent chacun de 10 à 100 bénévoles actifs et sont autonomes dans leur animation. N'ayant cependant pas d'existence juridique, ils sont rattachés à la LPO BFC, engagent leurs actions dans le cadre du projet associatif de la structure et réfèrent à son conseil d'administration.

Durant l'année 2021, la dynamique au sein de ces groupes locaux a encore été fortement atteinte du fait

Journée des salariés de BFC à Talant © LPO BFC

des confinements successifs, de la suppression des sorties naturalistes et des manifestations grand-public ainsi que de la distanciation sociale. La redynamisation de l'activité de ces groupes locaux est un véritable enjeu associatif pour 2022.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'année 2021 voit la constitution d'une grande équipe salariée régionale fusionnée de 35 personnes, répartie sur 4 sites de la manière suivante : Besançon (16 salariés), Talant (11 salariés), Auxerre (5 salariés) et Châtenoy-le-Royal (3 salariés).

Liste alphabétique des équipe salariées par site :

- Besançon (25) : Cyrielle BANNWARTH, Raphaële BOUVERET, Thomas CHEVALIER, Pierre CHEVEAU, Catherine DE SAINT-RAT, Ondine DUPUIS, Alexandre LAUBIN, Nicolas LAVANCHY, Quentin LE TALLEC, Samuel MAAS, Alix MICHON, Jean-Marc MUSSET, Filippa PETIT, Hugues PINSTON, Maryne SONNET, Amélie VANISCOTTE
- Talant (21) : Joseph ABEL, Simon-Pierre BABSKI, Fatima CHAIR, Mireille CHAZALVIEL, Etienne COLLIAT DANGUS, Pierre LECLAIRE, Loïc MICHEL, Vincent MILARET, Lucie ROBERT, Matthieu ROBERT, Antoine ROUGERON
- Auxerre (89) : Isabelle BELLIER, Cyril BINETRUY, François BOUZENDORF, Sarah DUJARDIN, Sabine MONGEOT
- Châtenoy-le-Royal (71) : Pierre AGHETTI, Brigitte GRAND, Alexis REVILLON

Quelques mouvements de personnel sont à noter en 2021 :

- Les départs : Alexandre LAUBIN a quitté la structure le 10/09/21 pour mener un nouveau projet professionnel et Pierre LECLAIRE le 01/11/21 pour une retraite bien méritée !
- Les arrivées : Thomas CHEVALIER a renforcé l'équipe franc-comtoise à compter du 22/03/21, Matthieu ROBERT a été embauché le 04/10/21 sur le poste de Pierre LECLAIRE, Cyril BINETRUY a renforcé l'équipe icaunaise à la même date et Raphaële BOUVERET a intégré le poste nouvellement créé de Chargée de communication, au 04/10/21 également.

Un salarié a effectué une demande de réduction de temps de travail à laquelle une suite favorable a été donnée : Alexis REVILLON (90% depuis le 8/3/21). Au 31/12/21, l'équipe salariée compte 7 personnes à temps partiel.

L'ensemble de cette équipe salariée représente en 2021 une masse salariale de 30,17 ETP (Equivalent Temps Plein) correspondant à 70% des charges de la structure.

Les stagiaires

En 2021, la structure a accueilli 14 stagiaires :

- Besançon : Jean CUNIN (BPJEPS), Noël FLEURY (M2), Caroline PLANTARD (Eco-Interprète), Florie POIREL (M2), Léa DEPUTIER (M1)
- Talant : Lisa LAPALUS (L2), Manon GRIVOT (M2), Cathy RAYMOND (CQP CRG), Mathis RICHARD (L3 pro)
- Auxerre : Louise MICHEL (école sup')
- Châtenoy-le-Royal : Tristan BOVINET (STAV), Tom LE LAY (L3), Axelle SABOT et Florie POIREL (BTS GPN)

« L'amélioration des connaissances sur l'environnement, la nature et la biodiversité »

Inventaire ornithologique à Pupillin © F. Poirel

OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

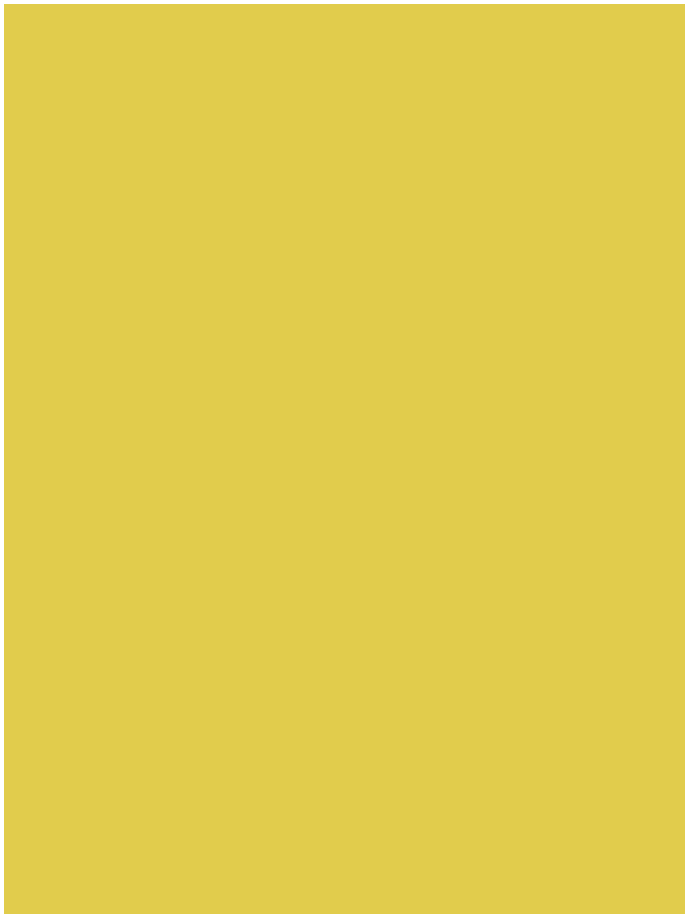

FAUNE-BFC

Chaque année, un nombre croissant de données naturalistes est saisi dans les bases de données Visionature. Avec la finalisation de l'import des données d'archives en France, l'année 2021 marque une nouvelle étape dans le développement des outils Visionature ! À l'échelle régionale, en 2021, plus de 940 000 données naturalistes ont été collectées par plus de 3 400 contributeurs, soit une augmentation du nombre de données transmises de 12% par rapport à l'année précédente. Ainsi, en décembre 2021 près de 8 millions de données étaient disponibles dans les bases de données en Bourgogne-Franche-Comté. Au-delà de l'aspect quantitatif, c'est sur l'aspect qualitatif que la progression est la plus notable. Toujours plus d'observations sont saisies par listes complètes et des images/sons documentent de plus en plus les observations. Malgré un intérêt croissant pour de nombreux taxons, ce sont les oiseaux qui sont les plus inventoriés. Cette année ils représentent 93 % des observations transmises. En 2021, les bases Visionature de la région ont accueilli 814 nouveaux inscrits portant à 7 553 le nombre de contributeurs inscrits en BFC.

En restant sur la dynamique de ces dernières années, 2022 devrait permettre de passer allègrement la barre symbolique du million de données saisies en une année en Bourgogne-Franche-Comté.

Lors de la fusion des LPO de Bourgogne-Franche-Comté, il avait été annoncé une fusion des bases de données Visionature dans un avenir proche : c'est chose faite. L'année 2021 a permis de lancer le paramétrage de la nouvelle base de données régionale Faune BFC. Cependant, des contraintes nationales de développement empêchent la finalisation de ce paramétrage et par conséquent son lancement officiel. En 2022 et dans l'attente d'un déblocage, nous continuerons à utiliser les portails départementaux ainsi que le portail national Faune-France.

Malgré tout, l'organisation régionale du fonctionnement de la base de données prend forme avec le lancement d'un COPIL Faune BFC, regroupant des représentants de l'équipe salariée, des membres du CA et des représentants des observateurs/vérificateurs, et se réunira pour la première fois en 2022 pour traiter de la gestion de la base.

En parallèle, un groupe de vérificateurs s'organise à l'échelle BFC avec une première réunion prévue en mars 2022. La rédaction de documents pour l'aide à la détermination et à la validation sera le chantier prioritaire du groupe.

LES ENQUÊTES ET LES DISPOSITIFS D'INVENTAIRE ET DE SUIVIS

Ornithologie

Circaète Jean-le-Blanc © A. Révillon

Campagnol amphibie © D. Perez

Mammalogie

Depuis 1966, un observatoire des mammifères (hors chiroptères) est animé par la LPO Franche-Comté (ex-Groupe Naturaliste de Franche Comté) et cet observatoire s'est étendu à la Bourgogne avec le déploiement progressif de l'outil Faune-France. Les suivis et études menées dans le cadre de cet observatoire concernent notamment la répartition d'espèces cryptiques (micromammifères entre autres), d'espèces rares (Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe par exemple, se référer au paragraphe concernant la sauvegarde des espèces protégées) ou de taxons au statut de conservation précaire (Campagnol amphibie, Crocidure leucode, ...). Quand elles le peuvent, ces études sont menées de concert avec différents partenaires, permettant ainsi une meilleure prise en compte des espèces suivies dans la mise en place d'actions de médiation et de protection ainsi que l'intégration de ces informations dans des programmes menés à plus large échelle.

En 2021 la majorité des actions s'est concentré sur les micro-mammifères, avec notamment la poursuite côté franc-comtois du travail mené depuis 2011 en partenariat avec l'Université de Franche-Comté et le laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249). 1173 pelotes de rejection d'effraie des clochers ont été collectées en 2021, permettant d'atteindre les 11770 pelotes analysées sur 106 communes réparties sur les 25 unités paysagères de Franche-Comté depuis 2011. En Bourgogne, plusieurs centaines de pelotes de réjection ont également été analysées (grâce à la récolte importante menée dans le cadre du programme personnel de baguage n°553 de Julien Soufflot, encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle), tout au long de l'année ou lors d'événements spécialement organisés à destination d'observateurs intéressés pour se former ou participer à l'amélioration des connaissances. Les « 24h pelotes » effectuées les 9 et 10 octobre 2021 ont ainsi permis d'obtenir en 1 journée plus de 1200 données de micro-mammifères. Une grande partie des données collectées n'a pas encore été saisie, ce qui devrait être réalisé en 2022 avec à la clef une première analyse globale à l'échelle régionale.

Parmi les recherches initiées en 2021, notons également l'enquête lancée à la recherche de la

musaraigne alpine, espèce dont la dernière donnée régionale remonte désormais à plus de 15 ans ! Si aucune donnée positive ne nous est parvenue durant l'année, la poursuite de cette enquête en 2022 devrait permettre de documenter la présence de cette espèce rare en France (moins de 100 données validées).

Enfin, la LPO poursuit toujours en région le développement de l'enquête hérisson, mission de sciences participative destinée à obtenir des tendances évolutives pour les populations de cette espèce sur laquelle les connaissances sont lacunaires. Cette enquête ne suscite cependant que peu d'engouement et nous espérons que la tendance sera meilleure en 2022.

Herpétologie

Objectifs généraux :

- Poursuivre le travail d'animation, de coordination et de structuration du réseau herpétofaune de Franche-Comté ;
- Améliorer les connaissances concernant la répartition des amphibiens et des reptiles au travers d'une prospection participative en continu sur l'ensemble du territoire ;
- Produire de nouvelles connaissances pour l'actualisation future des Listes Rouges des Amphibiens et des Reptiles de Bourgogne-Franche-Comté

Objectifs opérationnels et descriptif des actions 2021

- Coordonner et structurer les actions d'inventaires sur l'herpétofaune (rallye herpéto, au moins une réunion du groupe herpétofaune, animation de la liste de discussion Framalistes « herpetofc », gestion collective des demandes d'autorisation de capture par les bénévoles, etc.) ;
- Prendre en compte les enjeux espèces protégées de serpents dans les projets d'aménagement du territoire et développer un plan de sauvegarde d'une espèce de serpent menacée par ces mêmes projets : la couleuvre vipérine ; Partenaires techniques sollicités : Citadelle de Besançon (Ville de Besançon), OFB, DREAL BFC, CSRPN, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection des populations (DDCSPP), VNF, CLIMENT TP, Dole Environnement. Nombre de bénévoles sollicités : 32. Nombre de projets traités en 2021 : 2 projets d'aménagement en Moyenne Vallée du Doubs.
- Échange avec la SHNA sur la convergence des programmes et projets concernant les amphibiens et les reptiles ;
- Améliorer les connaissances concernant la répartition des amphibiens et des reptiles au travers d'une prospection participative en continu sur l'ensemble du territoire et y adjoindre des suivis standardisés réalisés par un public expert.

Parmi toutes les données transmises sur Obsnatu la base, 3,2 % concernent des mammifères, 0,9% des Amphibiens et 0,6% des Reptiles. En 2021, la démarche d'inventaire participatif se poursuit avec la transmission de :

- 5688 observations d'Amphibiens et de Reptiles par 350 observateurs : diminution du nombre d'observateurs par rapport à 2020 mais nette augmentation des contributions (4233 observations en 2020 par 425 observateurs) ;

Le nombre d'observateurs de reptiles et d'amphibiens est revenu à un niveau comparable à celui d'avant la crise sanitaire liée au COVID-19 après avoir nettement augmenté en 2020, probablement du fait des confinements qui cette année-là ont incité nombre de personnes à saisir leurs observations réalisées depuis chez eux.

Si beaucoup de ces observateurs ne semblent pas avoir saisi à nouveau de données herpétologiques en 2021 il reste très positif de constater que le nombre d'observations saisies est nettement plus conséquent en 2021 qu'en 2020 et qu'en 2019 (à nombre

Capture et identification ventrale de couleuvre vipérine © LPO BFC

d'observateurs sensiblement équivalents : 5688 données en 2021 contre 4337 en 2019).

En raison de la crise sanitaire également, aucune réunion du groupe de travail "herpétofaune de Franche-Comté" ne s'est tenue en 2021. Nous espérons que la situation sanitaire permettra de réunir en présentiel les herpétologues régionaux en début d'année 2022.

Les échanges par mails et sur la liste de discussion se poursuivent néanmoins, avec notamment la transmission du tableau ci-contre au réseau d'observateurs via la liste de discussion le 10 décembre 2021, tableau faisant état du gain de mailles par espèces suite aux inventaires menés en 2021 par rapport à fin 2020.

Ce tableau fait notamment état d'une amélioration de la connaissance sur la répartition des espèces, y compris pour les espèces les plus menacées et qui concentrent plus logiquement notre attention : crapaud calamite, triton crêté, triton ponctué, sonneur à ventre jaune, lézard à deux raies, coronelle lisse…

Comme espéré, le Rallye herpéto qui n'avait pu être réalisé en 2020 du fait des restrictions sanitaires liées au COVID-19 a cette fois pu être réalisé en 2021, le 19 juin. Il s'est tenu sur le plateau de Nozeroy avec 7 participants et a permis les avancées de connaissance suivantes :

Reptiles :

- Lézard des souches : Première donnée reptiles sur la commune de Longcochon, orpheline jusqu'alors ;
- Lézard vivipare : Actualisation à Arsure-Arsurette (dernière donnée de 2010) et pour La Latette (dernière donnée de 1990)
- Coronelle lisse : Actualisation aussi à La Latette (dernière donnée de 1990 également)
- Couleuvre helvétique : Première donnée reptiles sur la commune de Fraroz, orpheline jusqu'alors.

Amphibiens :

- Crapaud commun : Actualisation à Arsure-Arsurette
- Grenouille rousse : Actualisation à Arsure-Arsurette
- Triton alpestre : Actualisation à Arsure-Arsurette
- Triton palmé : Actualisation à Arsure-Arsurette
- Grenouille verte "esculentus" : Actualisation à Arsure-Arsurette et Cerniébaud
- Grenouille de Lessona : une population présentant les critères requis sur le plan phénotypique et au chant correspondant à ce taxon sur la commune de Fraroz, à vérifier génétiquement... (une seule donnée de 2012 sur la maille jusqu'à présent, non vérifiée)

Nombre de mailles positives par espèce depuis 2010		à fin 2020	à fin 2021	Gain
Reptiles	Cistude d'Europe	5	5	**0**
	Coronelle lisse	61	65	**4**
	Couleuvre d'Esculape	70	73	**3**
	Couleuvre helvétique	156	162	**6**
	Couleuvre verte et jaune	110	112	**2**
	Couleuvre vipérine	20	20	**0**
	Lézard à deux raies (L. vert occidental)	48	49	**1**
	Lézard des murailles	180	182	**2**
	Lézard des souches	105	108	**3**
	Lézard vivipare	71	73	**2**
	Orvet fragile	151	157	**6**
	Tarente de Maurétanie	1	2	**1**
	Tortue d'Hermann	2	2	**0**
	Tortue grecque	1	1	**0**
	Trachémyde écrite (Tortue de Floride)	44	44	**0**
	Vipère aspic	67	68	**1**
	Vipère péliade	11	11	**0**
Amphibiens	Alyte accoucheur	78	79	**1**
	Crapaud calamite	24	25	**1**
	Crapaud commun	180	180	**0**
	Crapaud vert	2	2	**0**
	Grenouille agile	59	60	**1**
	Grenouille de Lessona	32	32	**0**
	Grenouille rieuse	87	88	**1**
	Grenouille rousse	179	181	**2**
	Grenouille commune / verte indéterminée (Pelophylax sp.)	180	180	**0**
	Rainette méridionale	2	2	**0**
	Rainette verte	28	28	**0**
	Salamandre tachetée	137	141	**4**
	Sonneur à ventre jaune	107	109	**2**
	Triton alpestre	171	175	**4**
	Triton crêté	77	81	**4**
	Triton palmé	164	165	**1**
	Triton ponctué (L. v. vulgaris)	40	41	**1**

Gain de mailles par espèces suite aux inventaires menés en 2021 par rapport à fin 2020.

Les maladies infectieuses des amphibiens et des reptiles figurent parmi les principales causes du déclin mondial actuel de nos espèces. La Bourgogne-Franche-Comté n'est pas épargnée ; le premier cas de Ranavirus documenté en France l'a été dans le département du Jura en 2011 à Moirans-en-Montagne. De la même manière, le premier cas connu en France d'infection au champignon Ophydiomyces ophiodiicola responsable de la maladie fongique des serpents (Snake Fungal Disease, SFD), l'a été en 2021 à Osselle-Routelle sur un individu de couleuvre vipérine. Outre les infections virales, depuis l'étude épidémiologique nationale de 2011, nous savons que nos populations d'amphibiens sont également touchées par la Chytridiomycose causée par le champignon Batrachochytrium dendrobatidis.

Avec ses nombreux élevages de grenouilles, la Franche-Comté est particulièrement exposée à cette problématique. Le déplacement des espèces et des individus associés à la surpopulation observée au niveau des élevages augmentent de manière considérable le risque vis-à-vis des agents pathogènes. Pour les ranaculteurs, la mortalité massive peut menacer rapidement la viabilité de leurs élevages. Plus largement, l'ensemble des personnes impliqué dans la connaissance, la gestion, les utilisations commerciales et de loisirs des zones humides sont des vecteurs potentiels des maladies infectieuses. La viabilité de l'ensemble des populations naturelles d'espèces d'amphibiens et de reptiles est donc menacée à plus ou moins court terme. La surveillance et la remontée d'informations sont les premières mesures de prévention à appliquer. S'en suit le déploiement de mesures simples de nettoyage voire de désinfection de son matériel de travail.

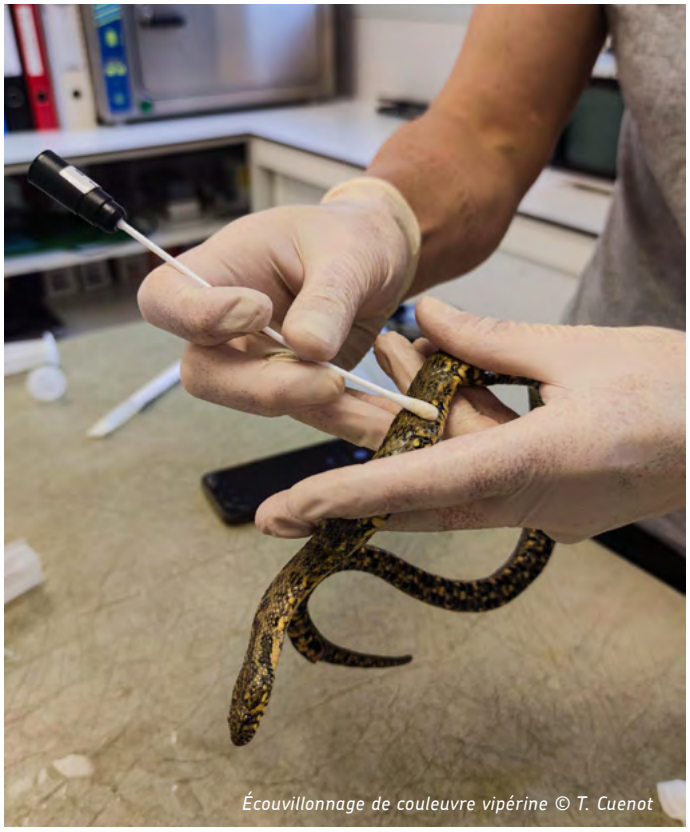

Écouvillonnage de couleuvre vipérine © T. Cuenot

Depuis 2016, la LPO Bourgogne-Franche-Comté œuvre à la prise en compte des maladies infectieuses qui touchent nos populations d'amphibiens et de reptiles auprès de tous les acteurs intervenant auprès de ses espèces et de leurs habitats.

L'ensemble des personnes formé constitue aujourd'hui le pool de bénévoles et observateurs référents en matière d'application et de formation vis-à-vis des protocoles sanitaires, de vigilance et d'alerte pour lutter contre la dissémination des agents pathogènes des amphibiens et des reptiles dans la nature. A ce titre, l'ensemble des personnes formé figure aujourd'hui sur la dérogation de capture d'espèces protégées pour le projet d'amélioration des connaissances herpétologiques de Franche-Comté et les dispositifs de sauvetage routier des amphibiens. Le CERFA N° 13616-01 est aujourd'hui accompagné d'un fichier Excel tenant une liste à jour des bénévoles et observateurs référents en matière de connaissances et de conservation des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté. Le nombre de bénévoles formé à la problématique s'accroit d'année en année particulièrement par le biais des dispositifs de sauvetage routiers des amphibiens. En partenariat avec le Muséum de la Citadelle de Besançon et Gaëlle Blanvillain (doctorante aux États-Unis sur la prévalence et les degrés d'infection du champignon O.ophiodiicola sur les serpents d'Europe, ainsi que sur les facteurs individuels et climatiques pouvant expliquer la présence de ce champignon sur certaines espèces et pas d'autres), la LPO BFC encadrera en 2022 un stage de 6 mois visant à améliorer la connaissance du champignon O.ophiodiicola et de sa répartition sur le territoire franc-comtois.

Des animations et chantiers spécifiques concernant l'herpétologie ont été réalisés ; ces travaux ont bénéficié de la mobilisation de co-financement pour leur conduite :

- Accompagnements des communes pour la prise en compte du patrimoine herpétologique : en 2021, 3 communes ont souhaité bénéficier d'un accompagnement pour la mise en valeur et la prise en compte des amphibiens et de leurs habitats à l'échelle de leurs territoires. Ainsi, un inventaire des amphibiens et un diagnostic des zones humides existantes sur le territoire des communes de Velesmes-Essart, d'Osselle-Routelle et d'Avanne-Aveney ont été réalisés au printemps 2021.

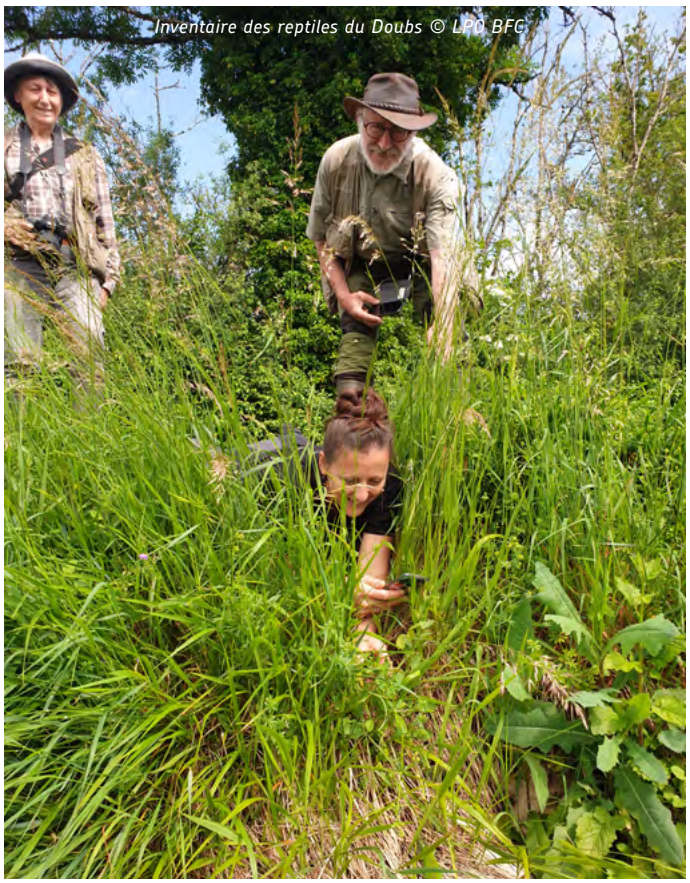
Inventaire des reptiles du Doubs © LPO BFC

- L'objectif de ce travail est de dresser un état des lieux des espèces d'amphibiens et de leurs habitats de reproduction présents sur le territoire communal. Cet état des lieux permet ensuite de proposer des pistes d'amélioration des connaissances et des mesures de conservation à destination des habitants. Des conférences et chantiers de restauration voire création d'habitats seront organisés au printemps, été, automne 2022 afin de lancer une dynamique bénévole locale.
- Des animations grand public de découverte des amphibiens en forêt de Chaux (23 participants), en moyenne vallée du Doubs (9 participants) et des reptiles sur le territoire du PNR Haut-Jura (8 participants), sur le premier plateau du Doubs (5 participants) et en moyenne vallée du Doubs (27 participants).
- la mise en place du dispositif automnal de sauvetage routier des amphibiens de Vorges-les-Pins 32 bénévoles du 12 septembre au 13 novembre 2021 (les autres dispositifs printaniers de sauvetage routier des amphibiens de Franche-Comté à Sornay, Pontcey, Mathay, le Bélieu et Villers-le-Lac n'ont pas été installés en 2021 étant donné le contexte sanitaire),
- l'animation d'observateurs pour l'inventaire des zones routières de traversée et d'écrasement des amphibiens sur les routes départementales du Doubs comprenant la réalisation de plusieurs passages d'inventaires de zones de traversées et d'écrasements routières d'amphibiens dans les secteurs suivants : Val de Morteau (salarié de la MFR des Fins et du PNR Doubs Horloger), premier plateau du Doubs de Glamondans à Bremondans (salarié herpétologue LPO BFC), vallée du Drugeon aux environs de Frasne (salariée herpétologue LPO BFC et EPAGE) (8 participants mobilisés),
- des chantiers de restauration de 2 mares du Doubs en partenariat avec la commune d'Avanne-Aveney (2 mares restaurées le 9 octobre 2020 avec 6 bénévoles),
- des chantiers de création manuelle d'un réseau de mares à sonneur à ventre jaune en moyenne vallée du Doubs à Esnans (27 bénévoles).
- Une animation régulière du Groupe de travail Herpétofaune de Franche-Comté est réalisée. Elle se traduit notamment par la coordination de prospections sur des communes non ou peu fréquentées et des échanges sur la liste de discussion (herpeto-fc) créée spécifiquement en 2012. Plusieurs documents ont également été produits pour orienter les prospections bénévoles et communiquer sur nos actions (pas de réunion annuelle du groupe étant donné le contexte sanitaire lié à la covid-19 mais des échanges mails mensuels, etc.)
- L'ensemble des bénévoles (« anciens » comme nouveaux arrivants) est sensibilisé et formé en continu à la prise en compte des maladies émergentes des amphibiens et des reptiles sur le terrain.

Lien vers les pages internet et rapports dédiés :

- Connaissances et répartition des espèces d'amphibiens et de reptiles : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20117
- Listes rouges des amphibiens et des reptiles de Franche-Comté : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20191
- Maladies chez les amphibiens : que faire ? » : http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20178
- Film - Plan de sauvegarde des reptiles menacés par les projets de réfection de berge en Moyenne vallée du Doubs : https://www.youtube.com/watch?v=Vqs0uGS27zs

Indicateurs :

- Nombre de sorties / animations en groupe : 19
- Nombre de mailles ayant fait l'objet d'observation(s) herpétologique(s) en 2021 (données de présence et d'absence) : 151 mailles dont 34 mailles prospectées en temps salarié pour les Amphibiens et 157 mailles dont 38 mailles prospectées en temps salarié pour les Reptiles
- Nombre de bénévoles formés : >150
- Nombre de bénévoles participant aux sorties / animations 2021 : 141

Chantier bénévole d'installation de bacs de captivité de la couleuvre vipérine à la citadelle de Besançon © LPO BFC

LA DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE

Lien avec Sigogne-ARB et le SINP

L'export annuel des données de l'ensemble des bases de la LPO BFC (Oiseaux Côte d'Or, Obsnatu, Faune Yonne et données de la Saône et Loire sur Faune France) a été transmis à Sigogne, avec cette année une adaptation et mise en forme au nouveau format Standard d'occurrence des données de l'INPN.

Aussi, la LPO BFC a validé au fil de l'eau l'ouverture de 121 comptes « Ayant droit » sur la plateforme Sigogne.

En parallèle, la collaboration scientifique et d'expertise taxonomique a continué en 2021 avec notre participation, au côté de la SHNA, au projet de construction de la V0 de l'outil d'aide à l'évaluation environnementale (OAE) coordonné par Sigogne et pour la DREAL BFC.

Enfin, nous avons participé au GT refonte du schéma de circulation des données naturalistes.

Faune-BFC infos

En 2021, deux nouveaux numéros du « Faune-BFC Infos » ont vu le jour. Ce bulletin semestriel, alimenté par les données saisies, a pour vocation de faire une synthèse des observations de la région et de ce qui s'est passé sur les bases Visionature au cours des six derniers mois. À chaque parution, les lecteurs retrouvent une synthèse des observations marquantes, des conseils pour la saisie des observations, une aide à l'identification, des récits d'observations exceptionnelles, un zoom sur une espèce ou encore d'autres actualités. Cette année une nouvelle rubrique a été créée afin de présenter des enquêtes, des suivis et leurs résultats ! La rédaction de ce bulletin implique de nombreux observateurs et bénévoles de la LPO, toutes les contributions nouvelles, propositions d'article ou de thématiques sont les bienvenues !

Les deux numéros de « Faune-BFC infos » de 2021

« La défense et la sauvegarde de toutes causes environnementales »

Plantation de fruitiers à Montmorot (39) pour la chevêche d'Athéna © LPO BFC

LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Depuis 1966, un observatoire des mammifères (hors chiroptères) est animé par la LPO Franche-Comté (ex-Groupe Naturaliste de Franche Comté) et cet observatoire s'est étendu à la Bourgogne avec le déploiement progressif de l'outil Faune-France. Les suivis et études menées dans le cadre de cet observatoire concernent notamment la répartition d'espèces cryptiques (micromammifères entre autres), d'espèces rares (Castor d'Eurasie et Loutre d'Europe par exemple, se référer au paragraphe concernant la sauvegarde des espèces protégées) ou de taxons au statut de conservation précaire (Campagnol amphibie, Crocidure leucode, ...). Quand elles le peuvent, ces études sont menées de concert avec différents partenaires, permettant ainsi une meilleure prise en compte des espèces suivies dans la mise en place d'actions de médiation et de protection ainsi que l'intégration de ces informations dans des programmes menés à plus large échelle.

En 2021 la majorité des actions s'est concentré sur les micro-mammifères, avec notamment la poursuite côté franc-comtois du travail mené depuis 2011 en partenariat avec l'Université de Franche-Comté et le laboratoire Chrono-environnement (UMR 6249). 1173 pelotes de rejection d'effraie des clochers ont été collectées en 2021, permettant d'atteindre les 11770 pelotes analysées sur 106 communes réparties sur les 25 unités paysagères de Franche-Comté depuis 2011. En Bourgogne, plusieurs centaines de pelotes de réjection ont également été analysées (grâce à la récolte importante menée dans le cadre du programme personnel de baguage n°553 de Julien Soufflot, encadré par le Muséum National d'Histoire Naturelle), tout au long de l'année ou lors d'événements spécialement organisés à destination d'observateurs intéressés pour se former ou participer à l'amélioration des connaissances. Les « 24h pelotes » effectuées les 9 et 10 octobre 2021 ont ainsi permis d'obtenir en 1 journée plus de 1200 données de micro-mammifères. Une grande partie des données collectées n'a pas encore été saisie, ce qui devrait être réalisé en 2022 avec à la clef une première analyse globale à l'échelle régionale.

Parmi les recherches initiées en 2021, notons également

l'enquête lancée à la recherche de la musaraigne alpine, espèce dont la dernière donnée régionale remonte désormais à plus de 15 ans ! Si aucune donnée positive ne nous est parvenue durant l'année, la poursuite de cette enquête en 2022 devrait permettre de documenter la présence de cette espèce rare en France (moins de 100 données validées).

Enfin, la LPO poursuit toujours en région le développement de l'enquête hérisson, mission de sciences participative destinée à obtenir des tendances évolutives pour les populations de cette espèce sur laquelle les connaissances sont lacunaires. Cette enquête ne suscite cependant que peu d'engouement et nous espérons que la tendance sera meilleure en 2022.

Plan d'action castor d'Europe

Le travail mené depuis de nombreuses années sur tout le territoire régional s'est poursuivi en 2021, en lien étroit avec les deux groupes multi-partenaires qui s'occupent actuellement de suivre l'espèce : le réseau castor coordonné par l'OFB et le plan d'action régional castor animé par FNE. Les inventaires permettant de suivre les fronts de colonisation ont été nombreux, avec notamment l'implication importante de bénévoles nouvellement formés à la reconnaissance et surtout au relevé protocolé des indices de présence de l'espèce. Ceux-ci ont permis comme chaque année d'alimenter la carte nationale produite par l'OFB et de contribuer à la prise d'arrêtés préfectoraux interdisant le piégeage vulnérant sur les secteurs de présence.

Reportage sur le castor dans l'Oiseau magazine

Reportage

Le castor en Bourgogne-Franche-Comté

Il a marqué de son nom quantité de nos cours d'eau. Et pourtant cela faisait plusieurs centaines d'années que le castor avait disparu de nombre d'entre eux. Aujourd'hui les naturalistes de Bourgogne-Franche-Comté suivent avec bonheur les retrouvailles du plus gros rongeur d'Europe avec les rivières de la région. Chronique d'un retour réussi...

Les actions initiées avec certains acteurs du territoires (communautés de communes, syndicats de rivières, …) se sont poursuivies, tel que le plan d'action réalisé avec la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud qui a permis notamment de continuer à sensibiliser des élèves de 4 classes lors d'animations nature et d'assister des propriétaires confrontés à la présence de barrages sur la rivière Cozanne. La LPO a effectué une présentation de cette action lors du colloque castor franco-suisse organisé les 18 et 19 novembre à Dole. Plusieurs supports de communication ont également été conçus durant cette année, en particulier un kakémono synthétisant l'action de la LPO BFC sur l'espèce en région et la publication dans l'Oiseau Mag d'un article résumant la situation de l'espèce en région.

Déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Milan royal

En Bourgogne-Franche-Comté, les populations nicheuse et hivernante de Milan royal sont étudiées depuis 2006. Les actions réalisées sont réparties en trois grands axes : amélioration des connaissances, mesures de conservation, communication/sensibilisation et répondent pour la plupart aux objectifs du plan national d'actions, bien que certaines actions soient des initiatives locales.

Plusieurs zones d'études sont suivies à travers la région afin d'évaluer l'évolution de la population nicheuse.

D'autre part, 103 contrôles d'individus marqués/bagués/balisés ont été réalisés et ont permis de préciser certains aspects de l'écologie de l'espèce tels que la philopatrie (tendance de certains individus à venir se reproduire à proximité de leur site de naissance).

Par ailleurs, les suivis d'individus hivernants ont permis de comptabiliser un minimum de 681 oiseaux sur l'ensemble de la région.

Différentes actions en vue de la conservation de l'espèce ont été menées en 2021 telles que l'élaboration d'un outil d'aide à la décision Avifaune/Eolien dans lequel le Milan royal est traité, ou encore l'approvisionnement en viande d'une placette d'alimentation destinée à favoriser l'hivernage du Milan royal.

Enfin, plusieurs actions de communication et de sensibilisation ont eu lieu cette année, parmi lesquelles on peut citer 3 animations scolaires et une sortie grand public.

Action de conservation en faveur de la Pie-grièche grise

Pie-grièche grise © J-P. Paul

Chevêche, vergers et espaces périurbains

En plus des inventaires et suivis de nichoirs, les opérations de conservation de la Chevêche d'Athéna se poursuivent dans plusieurs secteurs de Franche-Comté, par les groupes de bénévoles et l'équipe salariée. Ces dernières sont orientées sur la préservation et l'amélioration de trames d'habitats favorables. L'orientation donnée au programme est de pouvoir démultiplier localement les mesures par la mobilisation des acteurs et l'appropriation locale des enjeux, pour conduire des actions à des échelles pertinentes. Les espaces péri-urbains sont particulièrement ciblés pour les fortes pressions qui y pèsent sur la chevêche, liées à la consommation et la fragmentation des ses habitats par l'urbanisation.

En 2021, le bilan du programme est de près de 150 participants au programme par conventionnement, 186 ha engagés en faveur de la chevêche et 98 vergers créés ou complétés ainsi que des plantations de haies et d'alignements de noyers ou arbres à tailler en têtard. Le parc des nichoirs s'élève à un près de 160 nichoirs posés.

De nouvelles constructions de nichoirs à chevêche ont été réalisées cette année, par le lycée Pierre Adrien Paris de Besançon, dont l'un des professeurs engage régulièrement ce type d'ateliers avec ses élèves en CAP Menuiserie. Cette année, les nichoirs ont fait l'objet de très belles gravures. D'autres nichoirs ont été réalisés en partenariat avec la menuiserie Bois d'Arbre, qui a complété notre commande par le don d'un lot de nichoirs supplémentaire.

Le partenariat particulier avec les Croqueurs de pommes Jura Dole et Serre se poursuit également par leur accompagnement sur le secteur de Dole, avec une journée de greffe de fruitiers dédiés aux plantations organisées par la LPO dans le cadre du programme. Ces fruitiers viennent compléter les arbres fournis par les pépinières locales.

Chaque participant au programme est rencontré sur le terrain afin d'apporter des conseils sur les pratiques de gestion et aménagements possibles à mettre en œuvre pour l'accueil de la biodiversité et plusieurs chantiers de plantations ont été organisés. En plus des plantations réalisées individuellement par les participants sur leur terrain, la création de vergers et d'alignement d'arbres a également donné lieu à trois chantiers participatifs sur les secteurs de Lons-le-Saunier, d'Arbois et de Dole. Une clôture de mise en défens du pâturage a été installée sur l'une des parcelles à Dole.

Le programme INTERREG « pérenniser les vergers haute-tige », concernant plus spécifiquement le secteur de Montbéliard, s'est finalisé cette année. Porté par Vergers Vivants (France) et la FRIJ (Suisse), la LPO BFC est intervenue sur différents volets touchant à la prise en compte de la biodiversité au sein de ces milieux (structure de l'habitat et intérêt écologique, prise en compte des enjeux écologiques dans les pratiques de gestion, Préconisations pour intégrer la préservation des trames de vergers dans les documents d'urbanismes). Des actions communes, dans un premier temps sur la connaissance, se renforcent également avec le collectif chevêche d'Ajoie (association suisse) sur le secteur du Nord Franche-Comté.

Protection du busard cendré

Cette saison de reproduction peut être qualifiée de catastrophique en Bourgogne, notamment en terme de nombre de couples et de nids trouvés, pas suffisamment compensée par des paramètres de reproduction relativement corrects, étant donné les conditions météorologiques que les busards ont eu à affronter. Le nombre de couples (50) n'a jamais été aussi bas depuis le début du suivi et seulement 37 nids ont été trouvés. Un faible taux d'éclosion allié à des conditions météo exécrables ont fait que le nombre de poussins éclos n'est que de 72 dont 59 parvenus à l'envol, soit moins que la moitié de l'année dernière. Même si la quasi totalité des nids ont été protégés, une proportion plus importante de jeunes se sont envolés avant les moissons, retardées à cause des pluies.

Suivi du balbuzard pêcheur

Dans l'Yonne, le site historique découvert en 2011 est occupé cette année encore par la même femelle (née en 2006) accompagnée d'un mâle non bagué (probablement le même depuis 2018). Une plateforme a été construite en début d'année sur le site où une ébauche a été découverte en 2020. Contre toute attente, le couple du site historique a déménagé vers ce nouveau site situé à 4,5 km de là. Il s'y est reproduit avec succès menant 2 jeunes à l'envol, peu après leur baguage. Sur le site historique laissé vacant, un nouveau couple est venu s'installer mais ne s'y est pas reproduit.

Dans la Nièvre, le Balbuzard ne nichait plus depuis 2018. En 2020, un couple a construit un nid en fin d'été 2020 sur un pylône. En 2021, il a produit 3 jeunes, mais seulement 2 ont pris leur envol. La femelle a été baguée en 2017 sur la commune de Sandillon (45) et a été contrôlée en octobre 2018 dans le Djoudj au Sénégal. Comme chaque année, quelques observations en période favorable sur le linéaire Loire/Allier laissent penser à des installations futures ou des sites non trouvés de reproduction (Bec d'Allier et Réserve Naturelle Loire Bourguignonne).

Protection et suivi des espèces indicatrices de l'avifaune du site Natura 2000 du val de Loire bocager

La population des oiseaux des grèves vient de subir deux années consécutives de crues printanières du Doubs et de la Loire, synonyme de destruction des nichées et d'un nombre très réduit de jeunes à l'envol. Dans le val de Loire ces dernières années, la gravière de Marcigny faisait office de site refuge pour les sternes pierregarin, mais en 2021, elle a plutôt constitué un piège se refermant lentement sur les couples nicheurs par une montée progressive mais inéluctable du niveau d'eau jusqu'à submerger tout l'îlot. Quant aux sternes naines, les échecs à répétition de la majorité des couples ces dernières années commencent sans doute à se faire sentir avec un renouvellement de population qui peine à se faire.

Ces évènements climatiques récurrents et imprévisibles, qui ont et auront très certainement, tendance à se multiplier avec le changement climatique en cours, fragilisent les populations d'oiseaux nicheurs du lit mineur des rivières, telles que les sternes. La préservation des couples établis sur des sites à l'abri des crues est d'autant plus importante.

La campagne de pose des panneaux n'a pas pu jouer pleinement son rôle, la plupart ayant été mis hors d'usage par la crue.

Une recherche et un comptage des dortoirs post-nuptiaux d'œdicnèmes criards ont été réalisés sur l'ensemble du cours de la Loire en Saône-et-Loire en collaboration avec la LPO AURA pour le côté Allier : 7 dortoirs ont été identifiés rassemblant 262 individus (soit 44% des effectifs comptés sur toute la Bourgogne-Franche-Comté).

Afin de faire découvrir et sensibiliser le public « local » à la richesse de la biodiversité des bords de Loire, nous avons contacté un certain nombre de structures dans le but d'informer les usagers des mesures mises en place pour la protection des sternes et de mettre en place des animations nature auprès du grand public et des scolaires.

Œdicnème criard © F. Vassen

Conservation du Moineau friquet

Dans la continuité de l'enquête réalisée sur le Moineau friquet dans les départements de Côte-d'Or et Saône-et-Loire en 2018, une action de conservation en faveur de l'espèce a débuté en 2020 au sein de ces départements. Cette action a pour principal objectif de palier au manque de cavités, identifié comme l'un des facteurs du déclin de l'espèce. Ainsi, 125 nichoirs ont été installés dans des secteurs favorables du Val de Saône, où l'espèce avait déjà été contactée pour la grande majorité. Le suivi réalisé en 2021 a permis de mettre en évidence l'occupation certaine d'au moins 24 nichoirs par l'espèce sur les 125 disponibles soit un taux d'occupation d'environ 20%. Rapporté au nombre de cavités disponibles (n=375), ce taux s'abaisse à 6% et pose donc la question de l'intérêt de mettre en place des nichoirs à cavités multiples. Cette variable, sera parmi d'autres (hauteur, orientation, support, habitat, etc.) considérée dans l'analyse permettant de définir la configuration optimale afin de favoriser la présence du Moineau friquet, dans la perspective d'une installation pérenne de nichoirs.

Les perspectives 2022 sont celles d'une augmentation de la pression d'observation des nichoirs ainsi qu'une première analyse fine des résultats des saisons 2020, 2021 et 2022, permise par le travail d'un stagiaire de Master 2.

Oiseaux des zones humides agricoles

Le courlis cendré et le vanneau huppé sont des oiseaux emblématiques des milieux agricoles. En Franche-Comté ils sont visibles de fin février à fin août. Le vanneau pouvant être observé également pendant l'hiver, formant des groupes sociaux dans les champs. Ces deux espèces affectionnent les vallées humides et nichent au sol. Le courlis préfèrera installer son nid dans les prairies de fauche ou les pâtures, quant au vanneau, les parcelles cultivées lui conviendront davantage.

Depuis plusieurs années, les populations de vanneaux huppés et de courlis cendrés diminuent fortement. Depuis 2011, la LPO a mis en place un "Plan Régional de Conservation" pour sauvegarder ces oiseaux des zones humides agricoles. Ce programme a pour objectif la surveillance et la protection, en lien avec les agriculteurs, des nichées de vanneaux et de courlis mais aussi d'autres espèces liées au même milieu, telles que le râle des genêts, le pipit farlouse et le tarier des prés, mais aussi la bécassine des marais et la marouette ponctuée.

La préservation des espèces les plus menacées des zones humides agricoles, notamment alluviales, se fait

par l'action directe sur les nids menacés par les travaux agricoles en agissant avec l'agriculteur lorsque l'action n'est pas déjà menée par d'autres acteurs et lorsqu'elle est complémentaire de MAEC par exemple (animateurs Natura 2000 et porteurs de PAEC notamment) et par l'animation du réseau des acteurs impliqués (naturalistes, animateur de territoires, profession agricole) en vue d'une exhaustivité de la couverture de cette problématique en Franche-Comté et la prise en compte sur les territoires d'une démarche globale visant les habitats, pour éviter la disparition à court terme du cortège le plus menacé de Bourgogne-Franche-Comté.

Ce programme lancé depuis plus de 10 ans est mené par la LPO notamment sur la basse et la moyenne vallée de l'Ognon (25, 39, 70), la vallée du Durgeon (70), de la Seille (39), de la Vallière (39) et partout où il est nécessaire d'intervenir pour aider au succès de reproduction de ces espèces. Elle fait appel à un réseau d'observateurs bénévoles actifs.

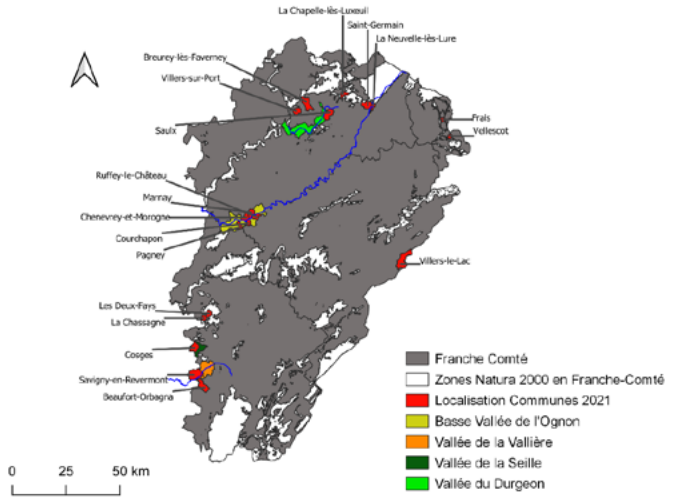

Ce sont ainsi plus de 90 agriculteurs qui sont sensibilisés à la démarche et en moyenne, chaque année, selon les conditions météorologiques et la nidification des espèces, une douzaine d'entre eux participe directement à la conservation des nichées.

Pour 2021, 10ème année de mise en œuvre du programme, une trentaine d'exploitants a été contacté pour la nidification d'oiseaux sur leurs parcelles, dont une dizaine de « nouveaux venus » dans le programme, ainsi sensibilisés à la préservation des oiseaux des zones humides agricoles.

Vanneau huppé :

- 58 couples de vanneaux huppés ont été suivis, dans 16 communes sur les 4 départements. Sur les 48 nids localisés, 30 ont nécessité une protection (contrats avec 6 exploitants).
- 21 nichées sont arrivées à terme (81 œufs ont été sauvés de la destruction involontaire par les travaux de hersage) avec un minimum observé de 72 jeunes.

Courlis cendré :

- Sur les 14 couples suivis, 13 nids ont pu être localisés. 6 parcelles étaient concernées par une nidification certaine et 9 couples ont bénéficié d'une mesure de conservation passée avec 6 exploitants (4 parcelles contractualisées en fauche tardive au 1er juillet, fauche centrifuge, maintien de bandes refuge). En ce qui concerne les autres nichées, elles se trouvaient dans les pâtures ou sur des prairies qui n'ont pas pu être fauchées avant la mi-août du fait des conditions pluvieuses de juin.
- Un minimum de 28 jeunes a été observés.

Râle des genêts :

- 3 mâles chanteurs ont bénéficié de fauche tardive

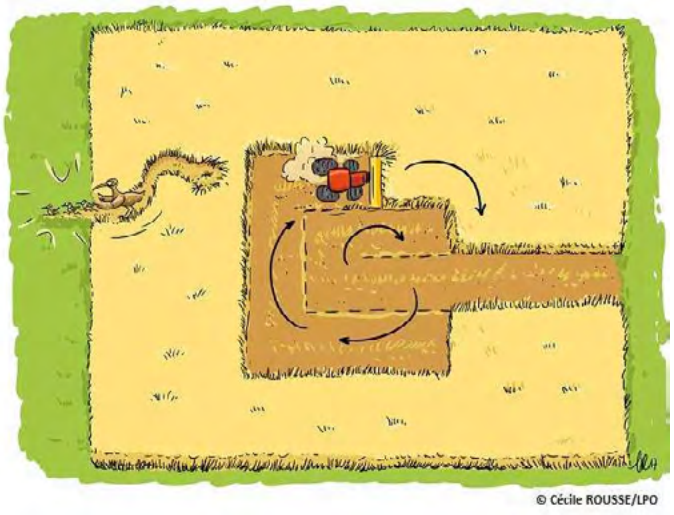
© Cécile ROUSSE/LPO

au 31 août par deux exploitants dans le Haut-Doubs.

À ajouter à ce bilan, les 14 couples nicheurs sur l'île de Pagney ne nécessitant pas de protection vis-à-vis des travaux agricoles et ayant produit au moins 20 poussins.

En ce qui concerne le tarier des prés et le pipit farlouse, une meilleure connaissance de leur distribution et des noyaux de population est nécessaire pour mieux cerner les actions de préservation et protection à mettre en œuvre. C'est dans ce cadre que nous avons travaillé en 2020 et 2021 avec le PNR des Ballons des Vosges (en lien également avec la LPO Alsace et Oiseaux Nature 88) sur la consolidation de données de reproduction et d'identification des secteurs à prospecter pour compléter la connaissance, en préalable à la rédaction d'un plan d'actions visant au maintien et à l'amélioration de mesures favorables à la conservation des couples nicheurs sur son territoire.

Conservation de la couleuvre vipérine

En limite nord-est de son aire de répartition mondiale, la Couleuvre vipérine, Natrix maura est toujours plus menacée en Franche-Comté par la disparition, la simplification, la fragmentation et la pollution de ses habitats, à la fois aquatiques et terrestres. Elle est classée En danger sur la liste rouge des reptiles et amphibiens de Franche-Comté (Bideau et al., 2020). C'est pourquoi un plan de conservation lui est dédié sur le territoire franc-comtois.

Dans le cadre des missions d'accompagnement herpétologique de porteurs de projets, la LPO BFC cherche à limiter au maximum la destruction directe d'individus d'espèces protégées lors de chantiers impactant la structure des habitats occupés par ces espèces. Depuis 2019, la LPO BFC travaille en partenariat avec Voies Navigables de France qui réalise de nombreux travaux de confortement de berge sur leur réseau. Ces travaux sous-entendent le remaniement et donc la destruction partielle des berges en place ; berges aujourd'hui largement utilisées comme habitat par les reptiles, particulièrement les couleuvres semi-aquatiques du genre Natrix (Natrix helvetica, Natrix maura), ainsi que la couleuvre verte et jaune, Hierophis viridiflavus, la couleuvre d'Esculape, Zamenis longissimus ainsi que le martin-pêcheur d'Europe. En 2020, au niveau des travaux de mise en sécurité de la digue classée sur le canal du Rhône au Rhin en moyenne vallée du Doubs, un premier accompagnement herpétologique a consisté au suivi photographique, à la capture et au déplacement des couleuvres en-dehors de la zone de travaux, en milieux naturels ainsi que dans des enclos de captivité in situ aménagés à même la berge non impactée avant travaux afin de "vider" au maximum la berge de ses occupants avant sa réfection. L'année 2020 a permis de tester ce premier format de captivité in situ des couleuvres présentes sur la zone de chantier. Toutefois, son bon fonctionnement a été compromis par un certain nombre de fuites des animaux mis en captivité que nous ne pouvons pas contrôler visuellement ce qui ne permet pas de retenir ce format en tant que tel pour les accompagnements herpétologiques à venir. Nous avons vérifié également que les couleuvres vipérines exploitent et retournent après déplacement sur des tronçons de berge restreints de quelques centaines de mètres linéaires qui constituent leur domaine vital. Les opérations de déplacement de couleuvres sur des distances, qu'elles soient longues ou restreintes sont donc très impactantes pour les individus et de ce fait sont à limiter au maximum. En 2021, les déplacements d'individus en milieux favorables proches, ont concernés toutes les espèces de serpents, hors couleuvre vipérine, présents dans l'emprise directe des travaux et menacés par le travail des engins. En parallèle, nous avons développé et mis en place une nouvelle technique de maintien en captivité temporaire qui assure la mise en défens totale des couleuvres vipérines capturées avant et pendant les chantiers de confortement de berge pour un relâcher des individus sur site après travaux. La détention provisoire des animaux au sein d'enclos de captivité ex situ totalement clos et dans lesquels un suivi morphométrique et sanitaire des animaux est possible a été mise en place. Le Muséum de la Citadelle de Besançon est notre partenaire privilégié pour la mise en place de la technique au sein même de leurs parcelles. L'objectif à court terme est que la Citadelle de Besançon soit capacitaire pour l'élevage de couleuvres vipérines et devienne ainsi centre d'accueil habilité à l'élevage de cette espèce menacée dans le cadre de travaux sur les habitats qu'elle occupe. Il est essentiel de noter le caractère innovant et expérimental de l'accompagnement herpétologique réalisé en partenariat avec Voies Navigables de France. Ce type d'accompagnement n'a jamais été réalisé sur le réseau VNF en France, ni ailleurs dans d'autres projets d'aménagement connus.

Le projet a débuté par l'aménagement, dans l'enceinte de la Citadelle de 14 bacs d'accueil. Ces bacs offrent un environnement bien adapté à ces serpents semi-aquatiques. Ils ont la particularité de pêcher des petits poissons, des têtards et des grenouillettes. À leur sortie d'hivernage en avril/mai et avant le début des travaux prévus à l'été, les couleuvres vipérines sont capturées au niveau des berges du canal le long de la moyenne vallée du Doubs. Il s'agit de viser des périodes climatiques favorables, de parcourir doucement les tronçons une fois par semaine et de capturer à la main. Après auscultation par un vétérinaire du Muséum de la Citadelle, elles sont mises en conservation sur le site dans les bacs dédiés. Un suivi très régulier des animaux est réalisé pour confirmer leur bonne adaptation à la captivité en vue d'une reproduction. Ainsi au moins 8 femelles ont pu se reproduire et 49 juvéniles ont vu le jour grâce à l'expertise des équipes dévolues à ce projet. Du 1 er juillet à fin septembre les berges ont été restaurées. Des

Aménagement d'un gîte terrestre pour la couleuvre vipérine en vallée de l'Ain © M. Cottet

aménagements spécifiques, favorables aux couleuvres et plus globalement à la petite faune des berges du canal, ont été mis en place (en particulier, des cônes d'enrochements assurant à la fois gîtes et systèmes échappatoires permettant les allers et retours de la petite faune à hauteur des palplanches). Le 30 septembre 2021, une fois les engins partis, la centaine de Couleuvres vipérines maintenue en captivité conservatoire à la Citadelle de Besançon a été relâchée à l'endroit exact de la capture le long du canal. Le mois d'octobre aura permis aux animaux de préparer leur hivernage qui débutera aux premiers froids. Dans deux ans, un suivi par les équipes sera réalisé pour évaluer la bonne recolonisation des berges par l'espèce. Ce programme illustre pleinement les missions des parcs zoologiques modernes, tel que le Muséum de Besançon, liant expertise des équipes scientifiques et actions de terrain en faveur de la biodiversité.

Film - Plan de sauvegarde des reptiles menacés par les projets de réfection de berge en moyenne vallée du Doubs : www.youtube.com/watch?v=Vqs0uGS27zs

LA SAUVEGARDE DES ESPACES ET DES MILIEUX

SAAP

La Réserve naturelle nationale du Sabot de Frotey

Une gestion partenariale

Les travaux de génie écologique de début 2021 on été marqués par la suppression réfléchie d'un verrou de 33 grands pins noirs sur le plateau de la Réserve ce qui complète le deuxième corridor écologique et paysager amorcé par l'est depuis 2013.

Cette vaste opération pluriannuelle de reconnexion des habitats de pelouses sèches sur 250m de long optimise le bénéfice pour les papillons notamment, ainsi que pour l'Engoulevent d'Europe, une des espèces phares de la Réserve.

Tout ceci a été réalisé comme chaque année avec les employés communaux de Frotey, l'entreprise locale Bolis et la Maison familiale d'Aillevillers.

Le nouveau troupeau de moutons de race « Noire du Velay » est arrivé en avril 2021. Il appartient à Catherine et Vincent Boulanger de Noroy-le-Bourg), éleveurs « bio » qui ont succédé à Ludovic Locatelli (de Frotey), lequel a été actif 25 ans sur la Réserve ce dont nous le remercions.

Des inventaires et suivis attentifs

Parmi les 14 suivis et inventaires scientifiques menés sur la Réserve naturelle (sur laquelle 2916 espèces ont été notées depuis 1969), retenons le cas des papillons. Ainsi, après les inventaires produits en 1998-2000, puis 2006-07-08, c'est encore dans le cadre de l'OPIE Franche-Comté qu'a été menée une étude fouillée (69 sorties !), centrée sur les papillons nocturnes (avec un effort sur les micro-lépidoptères) pour la période 2018-19-20. Cette synthèse a été réalisée et coordonnée par Denis Jugan, aidé par Jean-Luc Patula (pour les nocturnes), outre les données de François Louiton (bénévole LPO, pour les diurnes).

La connaissance porte désormais sur 903 espèces observées entre 1974 et 2020 sur la Réserve du Sabot, dont 182 espèces (dont 122 microlépidotères) voient leur première mention sur le site.

La Réserve abrite 70 % des espèces de papillons connues en Haute-Saône et 48 % de celles de Franche-Comté.

Parmi les innombrables résultats de cette étude, soulignons le maintien de l'Azuré du Serpolet (papillon diurne protégé en France, revenu durablement depuis 2012, après une éclipse de 30 ans) et celui de la Laineuse

Chantier à la réserve naturelle du sabot de Frotey © LPO BFC

du Prunellier (papillon nocturne, lui aussi protégé en France).

Si beaucoup d'espèces gardent des effectifs corrects sur la Réserve grâce aux habitats diversifiés, certains restaurés, d'autres espèces se maintiennent difficilement, en particulier l'Azuré bleu-nacré, vulnérable sur la Réserve du Sabot comme ailleurs, face aux chaleurs élevées et sécheresses successives.

Le document est téléchargeable via le site de l'OPIE Franche-Comté (via CBNFC ORI) et le bel ouvrage imprimé peut aussi être acheté.

Depuis sa première observation en 2015 sur la Réserve, la Pyrale du Buis, espèce asiatique invasive, avait montré en 2016 des milliers de chenilles sans impact trop fort sur les feuilles de buis. Puis l'année 2017 avait vu des attaques majeures sur les buis, renouvelées au printemps 2018. Les chenilles et les papillons furent très peu nombreux en 2021 comme en 2019-20, mais la mortalité des buis de toutes tailles se révèle en sous-bois des pins, alors que la reprise des buis s'est accentuée en zone ensoleillée, où la présence de la Pyrale est moindre.

Chez les oiseaux, outre le riche suivi bénévole de nombreuses espèces par « IPA » (42 contactées en 2021), notons 2 chanteurs cantonnés d'Engoulevent d'Europe en 2021 sur la Réserve et 5 sur le site Natura 2000 contigu de Frotey et Comberjon (zone du projet d'extension) résultats positifs selon le suivi mené depuis 1998.

Après une accalmie relative 2018-19, des dégâts assez notables par les sangliers furent notés à l'automne 2021 comme à l'automne 2020. Des discussions ont été menées (notamment lors de la réunion du 8 septembre 2021) avec l'administration, l'ACCA de Frotey et autres instances cynégétiques, afin d'obtenir une régulation significative, outre un décantonnement préventif, en parallèle aux autres actions de prévention (ramassage de foin oublié le long des haies favorisant lombrics puis sangliers) et de réparation minutieuse des dégâts par l'Association de gestion de la Réserve et la LPO.

Un projet d'envergure

La démarche d'extension de la Réserve coordonnée par la DREAL a vu le 24 juin 2021 l'approbation par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) du nouveau périmètre pressenti d'environ 90 ha, ce qui donnerait une surface proche de 200 ha pour l'ensemble de la Réserve !

L'horizon du projet place son échéance vers 2023. Il vise une meilleure fonctionnalité écologique interne et externe de la Réserve qui sera bénéfique aussi à l'équilibre des habitants humains, actuels et futurs, des environs du site.

ENS Cercey

Le réservoir de Cercey est une retenue d'eau située dans la région naturelle de l'Auxois (21) et alimentant le canal de Bourgogne depuis sa création en 1834. Il a été labellisé Espace Naturel Sensible le 11 mai 2020 par le Département de Côte-d'Or et sa gestion confiée à Voies Navigables de France d'une part et à la LPO BFC d'autre part. Il s'agit d'un site doté d'une notice de gestion, courant sur la période 2019-2028 et comportant des enjeux et objectifs relatifs à la conservation, à la connaissance et à la sensibilisation. En termes de patrimoine naturel, le réservoir de Cercey est particulièrement remarquable pour son marnage permettant le développement d'une végétation exondée abritant une faune et une flore patrimoniale. Il s'agit également d'un site attractif pour l'avifaune hivernante et migratrice (limicoles notamment).

Réservoir de Cercey © LPO BFC

Refuges LPO

2021 marquait une année particulière pour les Refuges LPO puisqu'il s'agissait de l'année centenaire du programme (le premier refuge LPO était créé dans le Nord en 1921). Ainsi, plusieurs opérations de communication autour de ce programme ont été animés avec notamment le lancement d'un défi régional : créer « 100 Refuges LPO pour le Centenaire ». Défi bien repris dans la presse et objectif atteint au bout de 37 jours seulement ! Depuis, il a été largement dépassé puisque ce sont près de 350 nouveaux Refuges LPO qui ont été créés en 2021 à l'échelle régionale. Aujourd'hui, la LPO Bourgogne-Franche-Comté accueille désormais 2120 jardins et balcons refuges LPO. Soient 1830 hectares d'oasis de biodiversité répartis sur toute la région. Cumulés aux 35 refuges collectivités et entreprises et aux 86 établissements en refuges LPO, c'est une surface de plus de 2770 hectares favorables à la biodiversité qui couvre donc aujourd'hui notre région.

Réserve de Bas-Rebouseaux et autres sites icaunais

À la réserve ornithologique de Bas-Rebourseaux, l'échancrure dans le barrage aval côté rive droite pour faciliter le passage des sédiments et la remontée des poissons a été enfin effectuée entre août et octobre 2020. Les radeaux à sternes ont été enlevés en février. Un radeau a été installé par des bénévoles à La Maladrerie à St Julien du Sault, les 2 autres sont stocké chez Solomat à Etigny à proximité du site de Gron. Les études d'impacts sont en cours (ornithologie, sédimentologie, malacologie…).

A Saint-Julien-du-Sault, sur le site des Boulins (qui accueille la station de baguage) de lourds travaux d'entretien (dessouchage), effectués par AK Team sous la coordination du CENB, ont eu lieu en novembre 2021. Sur le site de la Maladrerie, un second radeau a été installé par des bénévoles début 2021 mais un couple de Goéland leucophée s'est installé et aucune sterne ni mouette ne se sont reproduites.

Au Refuge des Anceaux à Malicorne, les travaux d'entretien annuels ont été faits comme ces dernières années par une entreprise.

LA MÉDIATION FAUNE SAUVAGE

Depuis de nombreuses années, la LPO BFC répond aux sollicitations des particuliers et collectivités concernant la faune blessée et la cohabitation, mais aussi travaille à des solutions en amont pour limiter l'impact des activités humaines sur la faune et ses habitats. En 2021, ce programme de « Médiation Faune sauvage » a permis de répondre à près de 812 sollicitations, dont plus de la moitié en provenance du département de la Côte-d'Or (57%). Viennent ensuite les départements de l'Yonne (n=127 ; 15%) et de la Saône-et-Loire (n=91 ; 11%). Le reste des sollicitations proviennent des autres départements de la région Bourgogne-Franche-Comté (n=86 ; 10%) et la part des appels extérieurs à la région (n=14 ; 1,7%) reste faible. 423 communes de la région Bourgogne Franche-Comté ont été concernées par au moins une sollicitation en 2021. La commune totalisant le plus de sollicitations est encore cette année Dijon avec 162 sollicitations. Près de 90 espèces, dont une grande majorité d'oiseaux, ont été concernées en 2021. Celles revenant le plus souvent sont : l'Hirondelle de fenêtre (n=72), le Moineau domestique (n=59) et le Pigeon biset domestique (n=49). Les principales causes restent globalement les mêmes d'année en année avec en tête la faune blessée et les oisillons tombés du nid. Les réponses varient bien sûr selon le cas de figure mais dans de nombreux cas, des conseils et des informations sur les espèces ou les réflexes à avoir face à la faune sont apportés. De nombreux appels sont ensuite redirigés vers les centres de soins à la faune sauvage et dans certains cas, l'information est transmise à l'OFB (atteinte aux espèces protégées, destruction, piégeage, …). La situation sanitaire encore délicate en 2021 nous a empêché de former et solliciter des bénévoles afin d'augmenter notre capacité de réponses aux sollicitations. Ce programme est essentiel pour apporter une réponse à l'ensemble des citoyens qui font face à une situation délicate avec la faune sauvage, c'est pourquoi il est important de le poursuivre.

LE DÉBAT PUBLIC

LE PLAIDOYER

La notion de « plaidoyer » au sein de la LPO BFC s'inscrit dans la continuité de nos pratiques de vie associative à travers différentes démarches pour cette année 2021 visant à défendre la biodiversité :

- Participer à des instances de Débat Public formalisées : commissions de consultation régionales et départementales, évènements publics organisés par différents acteurs pour lesquels la LPO est sollicitée (projection-débat, conférence-débat, etc.) ;
- Proposer et communiquer un argumentaire et un positionnement pour tout sujet faisant débat de société (locale ou nationale) en lien avec l'objet statutaire de la LPO BFC ;
- Permettre aux bénévoles et salariés de s'informer et de se former aux démarches liées au Débat Public : méthodes participatives, posture de co-construction de projets, concept de « pouvoir d'agir » (« empowerment », « capacitation »)... ;
- Répondre aux sollicitations des citoyens notamment concernant des atteintes à l'environnement dont la nature relève du débat public (notamment demande d'information de tiers sur la biodiversité par rapport à des projets impactants) et/ou les orienter vers les organisations compétentes ;
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse de l'engagement associatif au sein de la LPO BFC, renforcer l'action bénévole sur le territoire régional par des liens forts avec les Comités Territoriaux et les Groupes Locaux de bénévoles LPO ainsi que par le développement d'une démarche de « parcours » et de formation du bénévole (de bénévole d'action à bénévole dirigeant) ;
- Affiner la structuration associative de la LPO BFC, organe démocratique par excellence où s'exerce en premier lieu le Débat Public, et engager une démarche de « recrutement paritaire » des bénévoles dirigeants permettant une ouverture la plus large possible à toutes les composantes de la société afin de nourrir les débats d'un maximum de points de vue : équilibres homme/femme, actif/retraité, catégorie socio-professionnelle, sensibilités diverses, etc.

La LPO BFC dispose d'une habilitation préfectorale « pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre des instances consultatives régionales ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable » délivrée par la Préfecture de Région BFC.

LES AFFAIRES JURIDIQUES

Durant l'année 2021, la LPO BFC a engagé plusieurs démarches juridiques relevant de :

- Expertises naturalistes auprès des services départementaux de police de l'environnement (OFB) dans le cadre de procédures juridiques initiées par l'administration ;
- Plaintes auprès du Procureur de la République pour atteintes à l'environnement : braconnage, destruction d'espèces protégées, destruction d'habitats favorables à la biodiversité (haie, zone humide, murger, affleurement rocheux...)
- Recours administratifs auprès du Tribunal administratif contre des autorisations d'aménagement du territoire fortement impactantes pour la biodiversité : desserte forestière, période complémentaire déterrage blaireau en Saône-et-Loire.

Ces procédures sont longues et coûteuses, les résultats souvent décevants. Il est identifié que les bénévoles et salariés de la LPO BFC ont à monter en compétences sur cette thématique qui n'est pas maîtrisée. L'idée de constituer une « cellule juridique » opérationnelle est en cours de concrétisation.

De même, au-delà des bonnes relations avec les agents de police de l'environnement (OFB), il apparaît comme prioritaire de tisser des liens davantage étroits avec le monde de la justice (avocats, juges, procureurs...) pour une meilleure prise en compte de nos démarches et une meilleure application du code de l'environnement de manière générale. Cette démarche de rapprochement a été initiée en 2021 auprès du Parquet de Besançon avec l'ensemble des acteurs associatifs de protection de la nature.

Corbeau freux © G. Besdrines

« L'information, la sensibilisation, l'éducation et la mobilisation des publics »

Animation pédagogique autour des nichoirs © LPO BFC

L'AGENDA NATURE LPO

LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Pour cette première année de bilan à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, et malgré le contexte Covid, 871 animations ont été organisées par la LPO BFC dont 327 pour le grand public (représentant 545 demi-journées), 451 avec le public scolaire (soit 553 demi-journées, essentiellement dans les écoles primaires et

les collèges) et 43 pour les jeunes sur les temps extra-scolaires. Cela représente 558 jours d'animations en tout genre ! Sorties nature, atelier de construction de nichoirs et d'autres gîtes pour la faune, chantier de bénévoles dont le sauvetage des amphibiens, stands lors d'événements, camp d'observation des oiseaux migrateurs, baguage des oiseaux, visite de Refuges LPO, conférences, journées des observateurs, prospections participatives… En tout ce sont 17 975 personnes dont 9 288 scolaires qui auront bénéficié de nos actions de sensibilisation et de mobilisation pour la protection de la nature !

En 2021, la moitié des animations grand-public ont été réalisées par les bénévoles, un grand merci à tous !

LES ÉVÈNEMENTS

En Bourgogne-Franche-Comté

Webinaire Collectif CEDRE

Le collectif CEDRE, animé par la LPO BFC, a organisé une visioconférence "Biodiversité et rénovation énergétique" le 11 mai 2021, de 8h45 à 12h, destinée à tous les professionnels de la thématique de la région Bourgogne-Franche-Comté et de France. L'occasion d'évoquer la prise en compte de la biodiversité dans le domaine de la rénovation énergétique avec l'intervention de nombreux spécialistes régionaux et nationaux de la thématique et des témoignages de gestionnaires de biens. L'événement a rassemblé plus de 130 participant.e.s. Le replay de la visioconférence est disponible sur notre site internet : https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr/collectif-cedre/

Une journée salarié pour fédérer la grande équipe LPO

C'est au cours d'une journée conviviale que 23 salariés de la LPO BFC se sont réunis à Dijon afin de mieux faire connaissance dans des moments informels. Au programme : une matinée escape game pour plonger dans l'univers de sherlock Holmes et résoudre deux mystères ; un grand apéritif dînatoire sucré salé au siège social de la LPO à Talant et une balade digestive dans l'après-midi au départ du local vers un point de vue sur l'ENS "Pelouses sèches de la vallée de l'Ouche entre Talant et Plombières".

En Franche-Comté

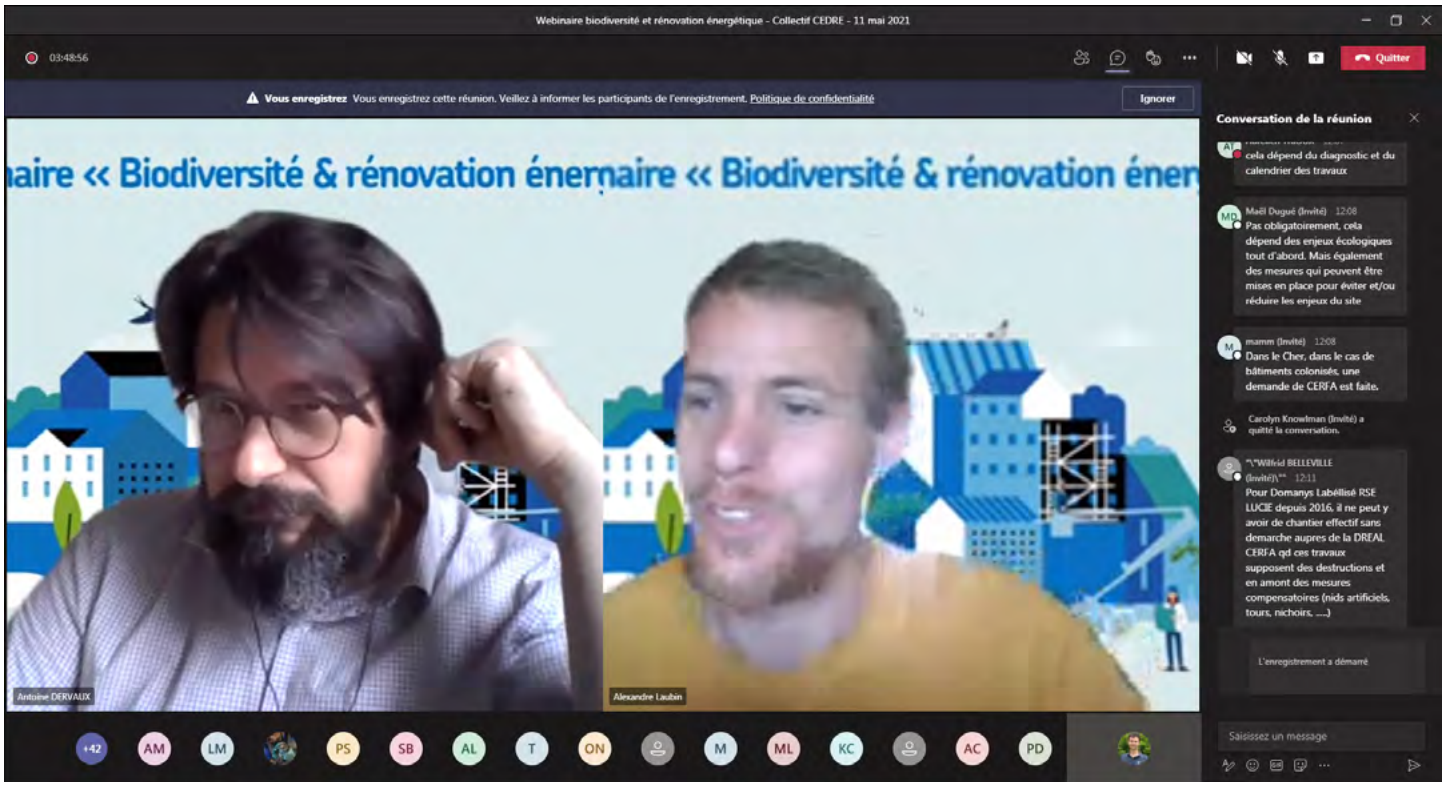

En Bourgogne

LES PUBLICATIONS ET OUTILS

De nouveaux outils de sensibilisation

LA COMMUNICATION EXTERNE

La LPO BFC et la presse

Communiqué de presse

En 2021, une quinzaine de communiqués de presse ont été envoyés à la presse locale de Bourgogne-Franche-Comté permettant de nombreuses retombées presse. Vous pouvez les consulter sur la page du site internet suivante : https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr/communiques-de-presse

Les brèves Oiseau mag'

Chaque trimestre, le service communication de la LPO BFC est sollicité par la LPO France pour des contributions dans la revue Nature Oiseau Mag. Ainsi, 26 brèves ont été publiées en 2021 sur ce support destiné aux abonné·e·s. Merci à toutes et tous les rédactrices et rédacteurs !

La LPO BFC toujours connectée !

Suite à la nouvelle structuration régionale, les comptes sur les réseaux sociaux se sont multipliés cette année !

Canal indispensable à la dynamisation de la vie associative, Facebook permet à la LPO BFC de réunir pas moins de 10 000 abonnés (25-65 et +). Des publications régulières sur les 3 pages territoriales (Côte-d'or et Saône-et-Loire, Franche-Comté, Yonne) et la page régionale Bourgogne-Franche-Comté ont vu le jour.

Voici un bref bilan qui montre une nette progression de la fréquentation de nos réseaux sociaux, toutes pages confondus :)

- Page LPO Bourgogne-Franche-Comté (créé en janvier 2021) : 1238 abonnés / 1094 mentions j'aime / 163 publications / total de 91 000 personnes touchées dans l'année.
- Page LPO BFC - Franche-Comté : 5408 abonnés (+402 par rapport à 2020) / 5281 mentions j'aime (+352 par rapport à 2020) / 118 publications
- Page LPO BFC - Yonne : 1736 abonnés (+265) / 1678 mentions j'aime (+205) / 95 publications
- Page LPO BFC Côte-d'or et Saône-et-Loire (aujourd'hui renommée LPO BFC - Côte d'or) : 3595 abonnés (+1109) / 3406 mentions j'aimes / 96 publications

Dans le cadre du webinaire du collectif CEDRE "biodiversité et rénovation énergétique", une page professionnelle LinkedIn LPO Bourgogne-Franche-Comté a été ouverte pour relayer l'évènement. C'est également à travers ce canal que nous publions les offres d'emploi et que nous adressons aux professionnels et aux partenaires. En 2021, 831 personnes nous ont suivis !

Site internet

La fin d'année 2020 était marquée par la mise en place et la construction du nouveau site web provisoire LPO BFC (https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr/), fournit techniquement par la LPO France. En effet, la LPO France avait prévu de refondre complètement son site web (www.lpo.fr) en 2021 et il est prévu que, une fois celui-ci finalisé, l'ensemble du réseau LPO puisse adopter la même architecture et le même design pour le décliner localement. En attendant, l'équipe communication de la LPO FC et LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire a donc travaillé au lancement de ce site provisoire qui a eu lieu le 1er janvier 2021.

Nous avons accumulé au cours de l'année 38 946 visites (toutes pages confondues) et le top 3 des pages les plus consultées est le suivant : page d'accueil / Notre équipe / Collectif CEDRE. Cette nouvelle vitrine dynamique permet à tout public d'accéder notamment à l'agenda nature en ligne, élément le plus consulté du site en page d'accueil représentant 70% des visites.

Retrouvez le site internet à l'adresse https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr

Aquarelle de milan royal © M. Reboulleau

Enregistrement à la radio RCF de l'émission sur les refuges LPO et la mission hérisson © A. Steulet

LA COMMUNICATION EXTERNE

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

Chaque année, la LPO Bourgogne-Franche-Comté accompagne un grand nombre de collectivités, tant pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et la mise en œuvre de politiques publiques que par l'animation du territoire. En 2021, et malgré la situation sanitaire encore fragile et quelques difficultés d'homogénéisation liées à la fusion, plusieurs collectivités ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Biodiversité communale

La LPO conduit depuis de nombreuses années des projets participatifs dans les communes visant à informer de l'état de la biodiversité communale (espèces, milieux, enjeux), à améliorer les connaissances naturalistes (principalement faune vertébrée) et à mobiliser autour d'actions en faveur de la biodiversité. Le désormais bien connu programme « Biodiversité Communale » lancé en 2014 en Côte-d'Or, s'est poursuivi en 2021 avec 15 nouvelles communes réparties sur l'ensemble de la région, portant ainsi à 88 le nombre de municipalités volontaires depuis le début de ces inventaires. Pour rappel, cette action s'inscrit dans une démarche de proximité et dans un souci de valorisation du patrimoine naturel des communes rurales. Elle concerne les communes de moins de mille habitants (sauf exception). Au total, 561 participants ont été sensibilisés à ce programme sur l'ensemble des communes participantes au cours de plus de 40 animations. Soirées de présentation ou de bilan du programme, sortie nature, ateliers de construction de nichoirs ou de réflexion autour d'actions concrètes à engager sur le territoire, les thématiques abordées ont été très variées. Une des réussites de ce programme en 2021 est l'aboutissement de projets concrets en faveur de la biodiversité dans certaines communes en Côte-d'Or, dans l'Yonne et en Saône-et-Loire sur le modèle de ce qui se faisait dans les départements de l'ex-région Franche-Comté. Ainsi, plusieurs communes ont choisi d'installer des nichoirs et gîtes pour certaines espèces patrimoniales (Cincle plongeur, Huppe fasciée) ou communes (mésanges, hérissons) tandis qu'une commune (Poncey-sur-l'Ignon – 21) s'est lancée dans un projet de plantation d'une haie champêtre issue de plants locaux. Pour favoriser le Thècle de l'Orme, une espèce de papillon, les habitants de la commune de Sampigny-les-Maranges (71) portent eux un projet de replantation d'Ormes sur la commune. Une action qui se poursuit encore en 2022 et qui se poursuivra dans les prochaines années pour la LPO Bourgogne-Franche-Comté avec toujours plus de projets concrets pour favoriser la « Biodiversité Communale ».

ABC / ABI

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) ou Intercommunale (ABI) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC/ABI est un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. Chaque année, l'Office français de la

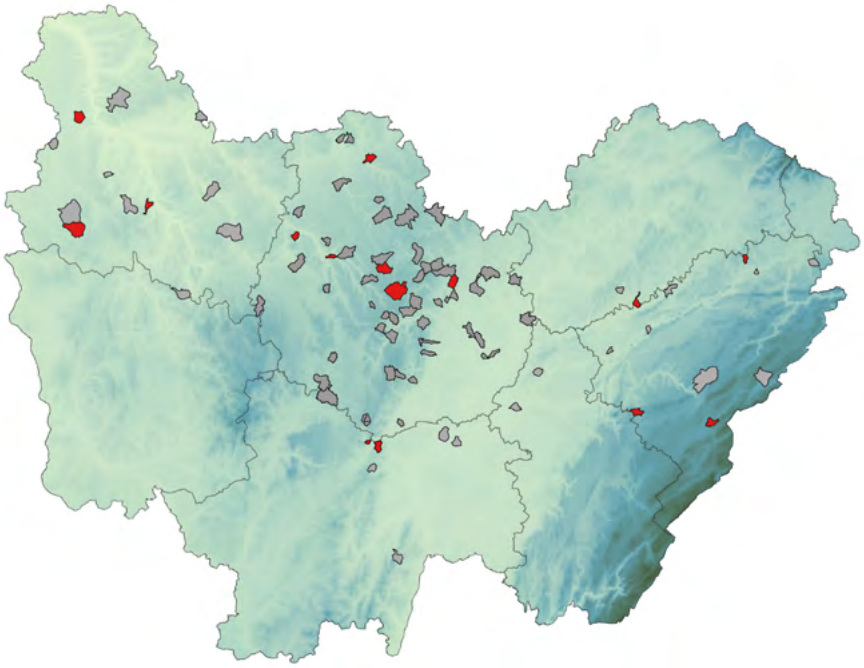

Carte des communes bénéficiant des programmes d'inventaires de la biodiversité communale en 2021

biodiversité lance un appel à projet afin de soutenir financièrement de nombreux projets d'ABC. Déjà engagée sur plusieurs ABI dans le Jura (Communauté de communes [CC] Arbois-Poligny-Salins Cœur du Jura, CC de la Grandvallière), la LPO a accompagné de nombreuses collectivités dans la constitution d'un dossier de candidature en 2021. Plusieurs d'entre eux ont été retenus (Semur-en-Auxois, Tart et Fleurey-sur-Ouche en Côte-d'Or ; Bassou et la CC de Puisaye-Forterre dans l'Yonne et la commune d'Epertully en Saône-et-Loire) et ont depuis été lancés avec succès. À noter également un ABI interdépartemental (Confluence Saône-Ognon) où l'accompagnement de la LPO a été retenu aux côtés de plusieurs partenaires. Ces projets, pluriannuels, se poursuivent jusqu'en 2023.

Accompagnement des politiques publiques

Auprès de l'État et les opérateurs des politiques publiques : 27 exports et/ou expertises ont été réalisées :

- Pour le CEREMA (et DREAL BFC), un export des données « Collisions faune et Infrastructures linéaires de transport » pour une étude consistant à identifier les ruptures de continuités écologiques liées aux infrastructures linéaires de transport afin de les restaurer. Cette mission s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) piloté par la Région.
- L'étude et participation au comité technique « Groupe d'Échanges sur les InfraStructures de transport et la Trame verte et bleue » ;
- Pour l'OFB, 14 exports et expertises des enjeux pour les instructeurs de dossier de destruction habitats et espèces, notamment sur la destruction de haies, abattage d'arbre, aménagement mare, …) mais également sur le suivi du Castor.

Aussi, un accompagnement concernant les enjeux biodiversité a été réalisé pour la Communauté de commune de Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud (3 expertises) ainsi que pour la Ville de Besançon (1 expertise).

Des échanges ont également lieux régulièrement avec la DREAL BFC (service Biodiversité) concernant la gestion des espèces/espaces protégées et la définition des zones à enjeux. Aussi, la mise à disposition et échanges sur les cartographies de l'OAD éolien et sur l'Etude du Milan Royal ont été réalisés pour la DREAL BFC.

- Auprès des gestionnaires des espaces protégés et N2000 : pour Terre d'Emeraude (site N2000 de la Petite Montagne), PNR du Haut Jura (RNN Nanchez), Dole Environnement (RNN Ile du Girard, ENS Champvan, ENS du Mératon), EPTB Saône et Doubs (Site Natura 2000 Moyenne Vallée du Doubs).
- Auprès de nos partenaires associatifs (CEN FC, CBNFC-ORI, FNE 25-90, …) en répondant à leurs sollicitations d'export de données dont des exports annuels de données pour FNE 25-90 et CBN-ORI, et au fil de l'eau pour le CEN FC.

Aussi, 6 conventions ont été rédigées et signées (ou en cours) incluant un échange de données avec les partenaires suivants : KARCH, Dole environnement, EPAGE HDHL, Terre d'Emeraude, ONF, Nature et Paysage du Sud Morvan (NPSM).

Bergeronnette printanière © S. Baschung

Alouette lulu © J. Svetlík

Accompagnement Natura 2000

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Accompagnement des carriers

La LPO BFC a été associée aux différents ateliers de travail entourant l'actualisation du Schéma Régional des Carrières de Bourgogne-Franche-Comté et notamment les problématiques entourant l'exploitation des gisements alluvionnaires.

De manière plus régulière et associant la conservation d'enjeux faunistiques et herpétologiques, les sociétés EQIOM, L2C ou encore Faivre Rampant ont été accompagnées pour la prise en compte du Grand-Duc d'Europe, du Crapaud calamite, du Faucon pèlerin ou encore du Petit Gravelot.

Espertises ornithologiques dans des carrières exploitées par la société Granulats Bourgogne Auvergne (GBA)

Initiés en 2016, les suivis ornithologiques menés dans des carrières gérées par la société Granulats Bourgogne Auvergne se sont poursuivis cette année.

Le suivi le plus intense concernant le Grand-duc d'Europe sur ces sites en perpétuelle évolution a pour but de connaître le plus précisément possible sa manière d'exploiter chaque carrière pour proposer ensuite des actions de conservation à mettre en place en sa faveur. La pose de nichoirs en 2019 dans une carrière de Saône-et-Loire a accueilli pour la première fois une nichée de Grands-ducs.

Outre le Grand-duc d'Europe, d'autres suivis spécifiques (colonie d'Hirondelles de rivage sur un site, et d'Hirondelles de rochers sur un autre) ainsi qu'un inventaire ornithologique général ont été également réalisés.

Afin de s'assurer que le risque de dérangement soit minimisé pour les espèces les plus sensibles, les chefs de carrières et la responsable foncier environnement étaient régulièrement informés des observations relatives à l'espèce ainsi que sur les dérangements potentiels pouvant être provoqués par l'exploitation des carrières.

Des actions de conservation concrètes (nichoirs pour le Grand-duc d'Europe, façonnage d'un talus pour une colonie d'Hirondelles de rivage…) ont été réalisées.

Nature en ville

l'un des piliers de la préservation de la biodiversité ordinaire de nos agglomérations passe par une cohabitation apaisée avec nos compagnons de la biosphère. Partant de ce constat, plusieurs projets de rénovation de bâtis en campagne ou en ville se sont vues accompagnés par la LPO BFC pour l'identification des effectifs et sites de nidification présent et leur prise en compte dans le projet global. Ces préconisations ont été réalisées en conformité avec le modèle appliqué par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté à ce sujet. Ainsi, la destruction de nids d'hirondelles se voie attribuer un facteur multiplicateur de 1,3 pour la compensation via la pose de nichoirs par exemple.

Énergies renouvelables

À hauteur de leur développement à l'échelle nationale, de nombreuses sollicitations de porteur de projet nous sont parvenues en 2021. Projets éoliens, photovoltaïques ou hydroélectriques ont été

Grand-duc d'Europe © P. Aghetti

accompagnés par notre association pour l'analyse des enjeux faunistiques associés aux développements de ces énergies. Parmi les sociétés concernées il est possible de mentionner la CNR, KALLISTA, OPALE, VALECO, ECO-Delta. Si le développement de ces énergies concoure à la transition énergétique et la décarbonation de notre économie, il ne saurait être assimilé à un blanc-seing en rapport à leurs incidences sur la biodiversité.

Collectif CEDRE

Le collectif d'entreprise animé par la LPO BFC a tenue une réunion du comité de pilotage le 23 juillet 2021. Ce fut l'occasion d'exposer aux différents participants les actualités et innovations des membres en matière de prise en compte de la biodiversité. On peut retenir notamment le déploiement de drones pour le diagnostic de ligne électrique, le trophées RSE porté par la région pour la société Terideal, la réalisation d'un webinaire sur la biodiversité et la rénovation énergétique ou encore le développement d'un outil d'aide à la décision à destination de la DREAL.

L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS

La LPO BFC aborde la thématique agricole depuis de nombreuses années dans le cadre des plans nationaux d'actions (milan royal, pies-grièches, râle des genêts, etc) et les plans régionaux de conservation (oiseaux des zones humides agricoles, crapaud calamite, etc). Depuis 10 ans, l'accompagnement proposé a pour vocation de contribuer à faire évoluer les systèmes en privilégiant les synergies entre économie et biodiversité au travers d'échanges avec les agriculteurs. Par le partage des enjeux locaux, l'amélioration des connaissances sur les espèces liées aux milieux agricoles, l'accompagnement à la mise en place de mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) et de programmes complémentaires adaptés, l'établissement et la consolidation de partenariats avec les organismes et interlocuteurs des filières agricoles (Chambres d'Agriculture, ODG Epoisses, URFAC/CIGN, Interbio, etc), autour de conventions cadres ou de projets spécifiques et enfin par un travail en partenariat direct avec les agriculteurs via la réalisation de diagnostics écologiques à l'échelle de l'exploitation ou de groupements agricoles sur des territoires structurants, la LPO espère apporter aux agriculteurs des clefs permettant le changement de pratiques.

En 2021 la LPO a réalisé plusieurs séries de diagnostics écologiques sur des fermes ou des territoires agricoles. Ces actions se sont déroulées dans le cadre du programme national « des terres et des ailes » ou par le biais d'actions locales, souvent initiées en collaboration étroite avec des groupements agricoles. Parmi ces diagnostics il est possible de citer :

* Viticulteurs du Jura : réalisation de diagnostics sur 5 domaines volontaires, permettant d'identifier les enjeux de fonctionnalité et de gestion/maintien des éléments favorables à la biodiversité, journées d'échanges collectifs, conférence, etc. Ce travail a été réalisé en partenariat avec Interbio FC pour les exploitations en agriculture biologique. En parallèle de ce programme et dans le cadre d'une prestation pour le centre de formation agricole du Jura une journée d'échanges avec une douzaine de vignerons a été organisée le 18 mai. Elle a permis d'aborder la question des éléments paysagers utiles dans le vignoble, de faire le lien avec les auxiliaires et la biodiversité à maintenir et favoriser. Une formation à la reconnaissance des oiseaux des paysages viticoles effectuée en matinée a été suivie dans l'après-midi d'une sortie d'observation dans le vignoble de Pupillin.

* AOP Epoisses : réalisation des diagnostics sur les dernières fermes qui n'avaient pas été « expertisées » depuis le début du programme de partenariat en 2013. En parallèle de ces diagnostics, 3 fermes qui avaient été visitées lors de la première année ont fait l'objet d'une seconde visite, permettant principalement un temps d'échange avec les agriculteurs pour identifier les changements après 8 années et les freins à ce changement. Les conclusions de ces entretiens seront synthétisées et remises à l'AOP au début de l'année 2022, en espérant qu'elles puissent servir à la mise en place d'actions concrètes à plus large échelle.

* Vignoble de Saint-Bris-le-Vineux : réalisation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, d'un diagnostic de territoire sur 300 hectares de vignoble, permettant d'identifier les corridors écologiques et les « zones blanches » où des actions seraient à mettre en place. Une restitution commune, basée sur des cartes du territoire a été effectuée à la fin de l'année 2021. Après les grands crus de Chablis c'est le second diagnostic de territoire dans l'Yonne, qui devrait entraîner d'autres réalisations de ce type dans les années à venir.

* ODG Vosne-Romanée : réalisation d'un diagnostic de territoire à Vosne-Romanée, en lien avec la Chambre d'Agriculture et les Climats de Bourgogne. Tout au long de l'année, des inventaires des éléments du paysage ont permis d'établir une cartographie des secteurs à enjeux et des zones lacunaires sur le haut de la commune de Vosne-Romanée. Une restitution au travers de lectures de paysage destinées aux professionnels et au grand public, puis via une soirée de présentation, permettront aux viticulteurs de bénéficier de tous les éléments nécessaires à la mise en place d'actions concrètes (restauration de murs, plantation, etc.) de manière concertée.

* Modélisation de la connectivité des milieux associés au vignoble jurassien : Grâce à une aide fi-nancière obtenue en 2020 de la part du Département du Jura dans le cadre de l'appel à projet « AVENIR Agriculture Jura », un travail de modélisation de la connectivité des milieux associés au vi-gnoble jurassien a débuté et s'est poursuivi en 2021 grâce à des aides régionales. Avec le soutien de Florie Poirel, stagiaire Master 2 en géographie, co-encadrée par

Suivi des fermes AOP Epoisses © LPO BFC

le laboratoire Thema de l'Université de BFC, une méthodologie spécifique de la modélisation des réseaux écologiques d'espèces à enjeux de conservation présentes sur la zone d'étude a été mise en place afin d'identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques existants ou à restaurer au-tour du vignoble. Ce projet utilise une approche multi-espèces afin de représenter le comporte-ment d'un grand nombre d'espèces présentes sur la zone d'étude et nous avons ainsi travaillé en collaboration avec diverses structures fournisseuses de données et expertes sur les différents groupes taxonomiques étudiés (CBNFC-ORI, CEN Franche-Comté, CPEPESC). Cette approche a permis de cartographier les réservoirs de biodiversité existants autour du vignoble jurassien et de modéliser les continuités écologiques de cinq habitats. Les cartes de synthèse générées à partir des modèles, visent à représenter de façon simplifiée les continuités écologiques en mettant en évi-dence les tâches d'habitats des espèces et les corridors les plus importants pour maintenir la con-nectivité existante.

En complément de ce travail la LPO a accompagné directement la plantation de haies chez trois vi-gnerons (linéaires de 130 m à Passenans et 120 m à Montmalin), avec l'achat de plants issus de la filière Végétal local et l'accompagnement de Jura Nature Environnement.

* Partenariat avec la Ferme des prés à Vareilles : ce partenariat d'ampleur dans l'Yonne se poursuit avec en 2021 la plantation de plus de 4000m linéaires de haie ! Ce projet d'agroforesterie, qui bénéficie de plusieurs soutiens publics et privés, est notamment suivi par la LPO concernant l'avifaune, des inventaires étant réalisés en parallèle des plantations pour juger de l'impact de ces plantations sur la biodiversité.

De très nombreuses autres actions ont eu lieu en 2021 sur la thématique de la biodiversité en milieu agricole, qu'il s'agisse de diagnostics individuels (travail avec des fermes dans l'Yonne et en Saône-et-Loire, avec des domaines sur la côte de Beaune), de travaux collectifs (avec l'URFAC/CIGC sur la restitution du tableau paysage « 1ers plateaux entre Doubs et Dessoubre », avec les producteurs de cassis de Bourgogne, avec l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue pour la participation à un concours prairies fleuries), de formations/initiations (notamment avec les chambres d'agriculture de Côte-d'Or et de l'Yonne) ou d'actions de conservation via la mise en place ou le suivi de MAEC (marais de Saulnot en Haute-Saône, marais d'Andryes dans l'Yonne, prairies du val de Saône côte-d'orien).

Des actions de communication sont également menées chaque année sur la thématique, avec en 2021 la participation active à la nationalisation du guide technique « favoriser la biodiversité dans ses vignes » et la publication dans le magazine l'Oiseau Mag de témoignages d'agriculteurs participant au programme « Des terres et des ailes » en Bourgogne-Franche-Comté. Au niveau national, les actions au sein du réseau agriculture de la LPO ont été assez réduites durant l'année, avec notamment l'abandon du dépôt du programme Life Agri-Nature. Cependant, des échanges réguliers ont lieu autour de l'organisation du programme « Des terres et des ailes » et la possibilité de déployer « Paysans de Nature » en région.

Hérisson d'Europe © S. Baschung

« La Côte-d'Or »

Fiche de présentation en 2021

☑ Membre du réseau LPO depuis 2007
☑ 213 adhérents
☑ 28 bénévoles
☑ 76 Refuges LPO
☑ 1 salarié local (prévu pour 2022)

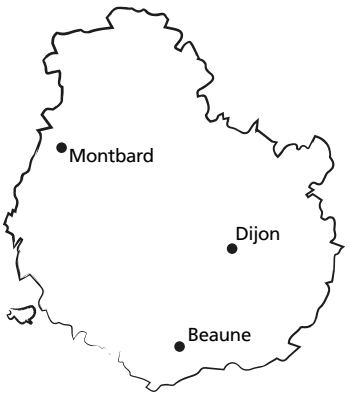

Contact départemental :

LPO BFC
Comité territorial du Territoire de Belfort
L'adresse postale et le numéro
de téléphone seront connus fin janvier
Mail : territoire-de-belfort@lpo.fr
Facebook : LPO BFC - Territoire de Belfort

Le retour du castor suivi à la loupe

Depuis son retour dans le département le castor remonte peu à peu les rivières où il était présent historiquement. Le suivi de cette recolonisation est important pour pouvoir anticiper les problématiques éventuelles de cohabitation avec les usagers des cours d'eau et de leurs abords : agriculteurs, riverains, populiculteurs, etc. Il permet également, en lien avec le réseau castor coordonné par l'OFB, d'amender la carte de répartition nationale de l'espèce et de contribuer à la prise d'arrêtés préfectoraux interdisant les pièges tuants dans les zones de présence de l'espèce.

Si les indices de présence du castor sont plutôt bien visibles, le suivi de la recolonisation requiert néanmoins un certain nombre de connaissances concernant la notification de ces indices et l'identification des territoires. Durant l'année 2021 un petit groupe de bénévoles s'est formé et a pu prospecter plusieurs dizaines de kilomètres, notamment sur l'Ouche. Cette action sera prolongée en 2022 sur d'autres affluents de la Saône, dont la Vouge.

Animation grand public avec l'OFB ©C. LeGoff-OFB

Le groupe jeunes

Ouvert à tous les adhérents à partir de 18 ans, le groupe jeunes LPO de Côte-d'Or et Saône-et-Loire compte environ 70 membres. Le groupe échange et organise différentes activités via un groupe WhatsApp. En 2021, malgré un contexte sanitaire contraignant, de nombreuses actions ont pu être menées : des sorties nature (falaise du lac Kir, val de Saône, brame du cerf, lac du Der…) et des visioconférences (pic mar, chouette de Tengmalm, identification de plumes…). Le groupe s'est également fortement impliqué dans le suivi de la migration à la Montagne de la Folie, que ce soit pour les comptages sur site ou les analyses des enregistrements nocturnes. Enfin, l'atelier « 24h pelotes » a constitué l'un des temps forts du groupe. Le but : décortiquer et analyser des pelotes de réjections de chouette effraie sur une durée de 24h. Ainsi, c'est plus de 1200 individus et 270 pelotes qui ont pu être analysées. Cela a permis d'identifier la présence de 13 espèces de micromammifères en BFC !

Atelier 24h pelotes © LPO BFC

Le maintien des conférences

Les conférences du mercredi soir, au local LPO de Talant, sont très suivies par les adhérents. Environ 30 personnes y participent en moyenne, avec un pic de 82 personnes pour la conférence sur le Grand Tétras en novembre 2020.

Avec la crise sanitaire, nous avons dû dans un premier temps et à notre grand désespoir, suspendre toute manifestation et donc annuler les conférences.

Avec l'envie de poursuivre ces rendez-vous naturalistes, nous nous sommes organisés pour les proposer par différents moyens audiovisuelles : « visioconférences » via internet grâce à l'engagement des bénévoles conférenciers, puis mise en ligne des films sur la chaîne Youtube de la LPO France

Le nombre de « vues » par conférence mise en ligne depuis l'apparition du Covid a été pour 2021 :

- Tengmalm, qui es-tu ? (24/03/21) : 463 vues
- Des orchidées remarquables, les Ophrys (05/05/21) : 278 vues
- Les petits secrets des oiseaux (19/05/21) : 512 vues
- Savoir reconnaître et identifier les plumes (16/06/21) : 352 vues
- Le Pic mar, quelle histoire ! (23/06/21) : 336 vues

Il ne manquait que la convivialité et le plaisir de se retrouver lors de ces moments.

Hérisson d'Europe © S. Baschung

« La Franche-Comté »

(hors 90)

Fiche de présentation en 2021

- ☑ Membre du réseau LPO depuis 2007
- ☑ 1 136 adhérents
- ☑ 100 bénévoles
- ☑ 914 Refuges LPO
- ☑ 14 salariés locaux

Contact départemental :

LPO BFC
Comité territorial de Franche-Comté
Maison de l'environnement • 7, rue Voirin
25 000 Besançon • Tél : 03 81 50 43 10
Mail : franche-comte@lpo.fr

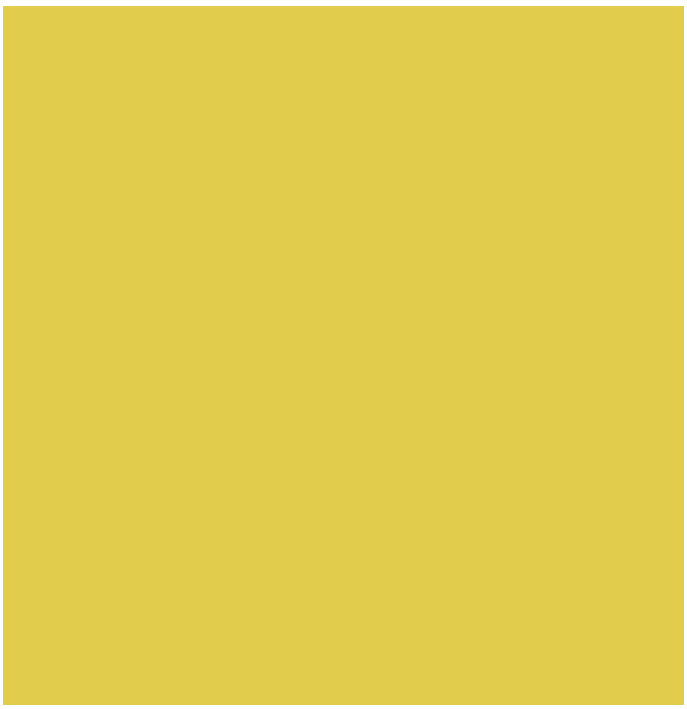

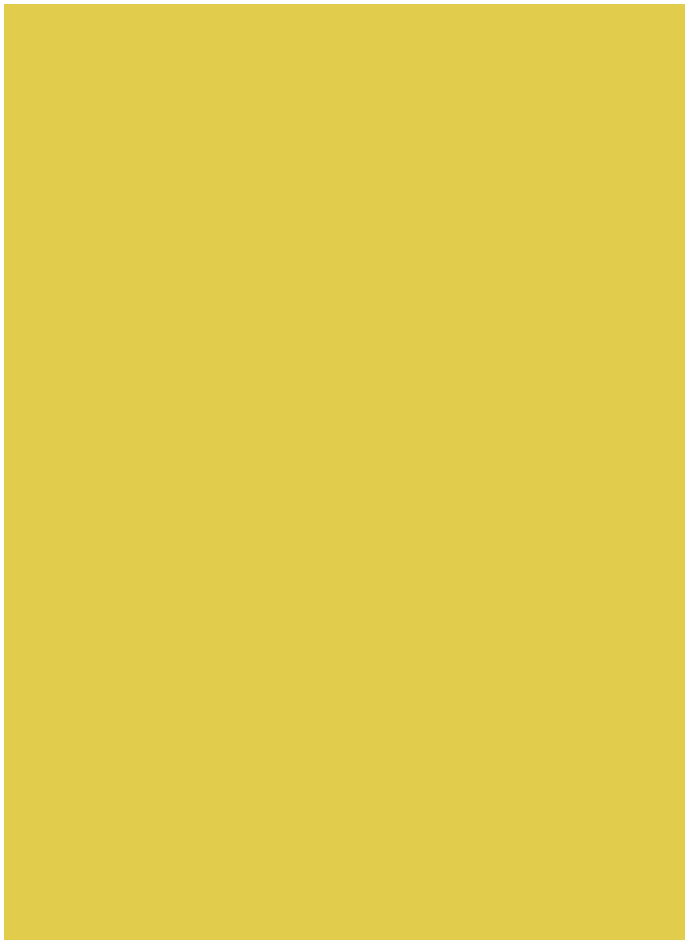

Hérisson d'Europe © S. Baschung

« La Saône-et-Loire »

Fiche de présentation en 2021

☑ Membre du réseau LPO depuis 2018
☑ 475 adhérents
☑ 65 bénévoles
☑ 360 Refuges LPO
☑ 3 salariés locaux

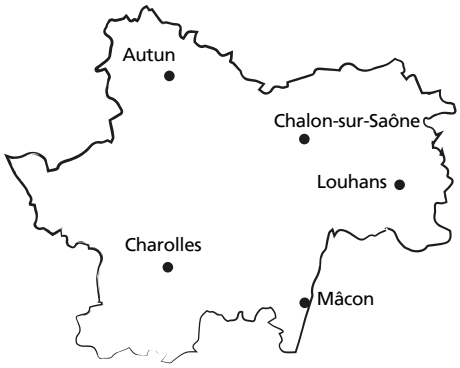

Contact départemental :

LPO BFC
Comité territorial de Saône-et-Loire
Espace Pierre Semard • 6, rue Pierre Semard
71 880 Châtenoy-le-Royal • Tél : 03 85 48
77 70 • Mail : saone-et-loire@lpo.fr

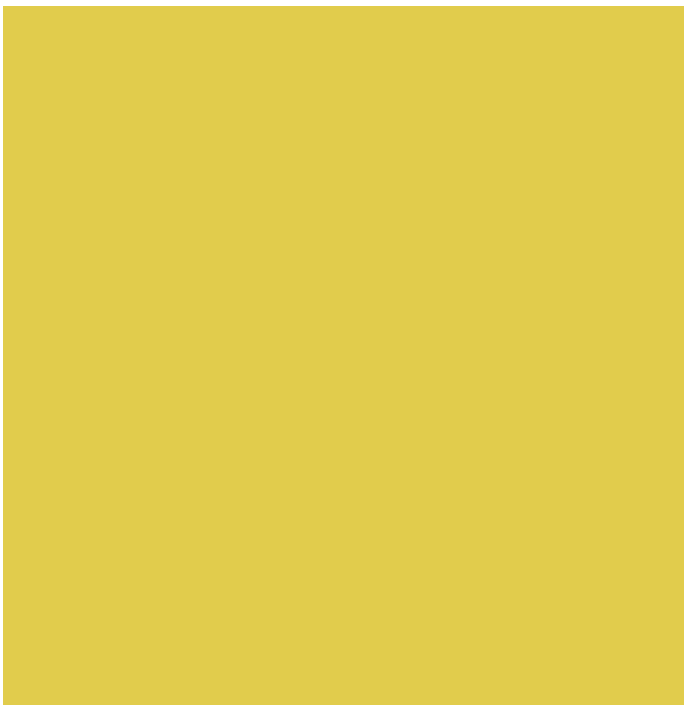

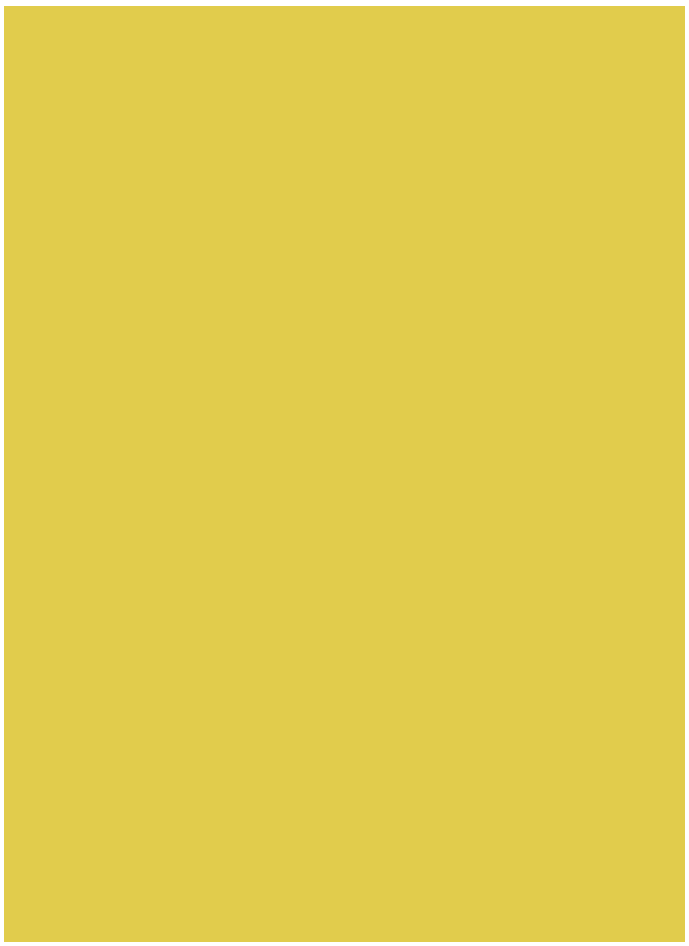

Hérisson d'Europe © S. Baschung

« Le Territoire de Belfort »

Fiche de présentation en 2021

☑ Membre du réseau LPO depuis 2007
☑ 213 adhérents
☑ 28 bénévoles
☑ 76 Refuges LPO
☑ 1 salarié local (prévu pour 2022)

Contact départemental :

LPO BFC
Comité territorial du Territoire de Belfort
L'adresse postale et le numéro
de téléphone seront connus fin janvier
Mail : territoire-de-belfort@lpo.fr
Facebook : LPO BFC - Territoire de Belfort

Communication : sur France Bleu Belfort-Montbéliard

Une chronique de 3 minutes a lieu chaque samedi et chaque dimanche à 8h50, sur des sujets variés en lien avec la biodiversité. Ces chroniques sont assurées par Georges Lignier (groupe local LPO Pays de Montbéliard), Bernard Marconot (pour le groupe local LPO Territoire de Belfort). 86 chroniques ont été réalisées en 2021, toute l'année, sauf les mois de juillet et août. Cette radio est très écoutée, permet de toucher un public large et fait connaître la LPO.

Évolution du groupe local vers un Comité Territorial départemental

Cette nouvelle structuration a nécessité en 2021 un investissement important des bénévoles LPO pour rechercher un local, comportant un bureau pour notre futur salarié « EEDD et vie associative », rencontrer les élus, rechercher des partenaires.

Alors que la demande est très importante en éducation à l'environnement (collectif école dehors avec une participation importante des enseignants de maternelle et primaire, les refuges LPO établissement La Providence à Chèvremont, le lycée Courbet), nous avons pour l'instant peu de retours positifs de la part des collectivités.

EEDD : collectif d'entraide École dehors

Le dispositif "Ecole dehors" est né d'une convergence d'évènements : syndrome du manque de nature, restrictions Covid.

Cette démarche pédagogique concerne tous les âges. Elle consiste à faire classe régulièrement et pour toutes les matières pendant une demi-journée dans un espace naturel à proximité de l'école quel que soit la météo, sauf les jours de grand vent. La découverte de la Nature au fil des saisons est l'axe principal.

Un collectif d'entraide pour les professeurs des écoles a été mis en place par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et la MdE (Maison Départementale de l'Environnement). Plusieurs bénévoles du groupe local LPO participent à l'animation de ces rencontres. Au mois de novembre, la réunion sur le terrain a mobilisé 48 participants.

Conservation : cigognes blanches nicheuses

Le nombre de couples nicheurs est toujours en augmentation dans le département ; en 2021, 41 couples, 57 jeunes à l'envol (vs 31 cples, 17 jeunes en 2020).

Dans le cadre du partenariat LPO/ENEDIS, 9 nids posant des problèmes de sécurité sur le réseau seront détruits et compensés par des plates-formes artificielles.

Nichée de Cigogne blanche © B. Marconot

Hérisson d'Europe © S. Baschung

Fiche de présentation en 2021

☑ Membre du réseau LPO depuis 1995
☑ 380 adhérents
☑ 35 bénévoles
☑ 411 Refuges LPO
☑ 5 salariés locaux

Contact départemental :

LPO BFC
Comité territorial de l'Yonne
14, avenue Courbet • 89 000 Auxerre
Tél : 03 86 42 93 47 • Mail : yonne@lpo.fr
Facebook : LPO BFC - Yonne

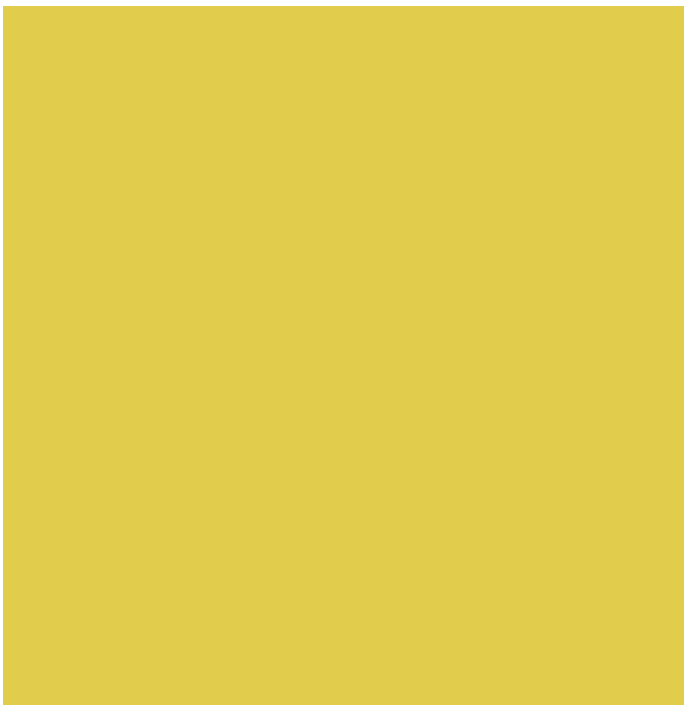

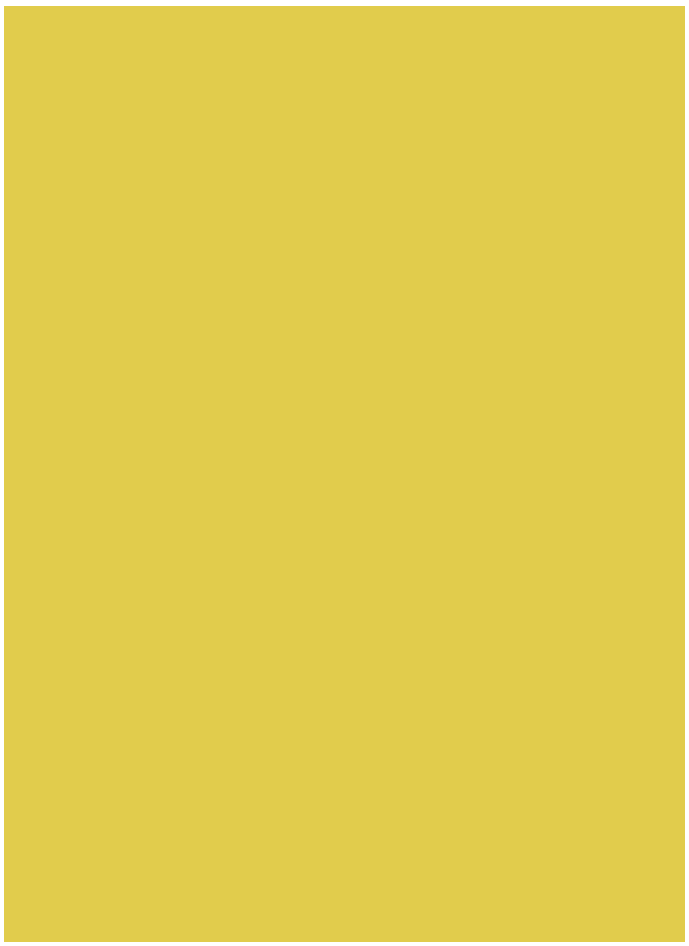

Hérisson d'Europe © S. Baschung

« Les partenaires et réseaux »

Les réseaux

L'action de la LPO n'est rendue possible que grâce aux multiples partenaires qui nous soutiennent dans nos démarches. Les logos présentés ci-après montrent l'abondance et la diversité de nos partenaires.

Nous sommes également affiliés à certains réseaux ou organismes, généralement par adhésion ou intégration de la gouvernance. Il faut notamment souligner notre participation au :

- Conseil d'administration du Parc National de Forêts
- Conseil économique, social et environnemental régional (CESER)
- Comité régional Biodiversité (CRB)
- Conseil d'Administration de Sigogne
- Conseil d'Administration du CAPREN 21
- Conseil d'Administration du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

La LPO Bourgogne-Franche-Comté a également été adhérente en 2021 au CAPREN71, à Alterre Bourgogne-Franche-Comté, au GRAINE Bourgogne-Franche-Comté, à la Société Herpétologique de France et à la Société d'Etudes Ornithologiques de France.

Chardonneret élégant © M. de Jong-Lantink

Les partenariats

Toutes nos actions n'auraient pu se faire sans le soutien et la collaboration de :

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

UNION EUROPEENNE
avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

ESPACES NATURELS SENSIBLES DE CÔTE-D'OR

Doubs
le Département

Ville de Besançon

jura
LE DÉPARTEMENT

GRAND DOLE
Communauté d'agglomérat

l'Yonne
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

LES AGENCES DE L'EAU
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE

TALANT

CHATENOY LE ROYAL

Grand Besançon Métropole

Mais aussi grâce à :

Et aussi : communes de Crépand, Poncey-sur-l'Ignon, Saint-Martin-du-Mont, diverses écoles primaires et collèges...

LPO BOURGOGNE FRANCHE COMTE

BILAN au 31/12/2021	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	544 045	491 793
Réserves réglementées	20 000	20 000
Autres réserves	70 000	70 000
Report à nouveau	101 665	101 665
RESULTAT DE L'EXERCICE	**38 845**	**52 253**
Subventions d'investissement	18 450	28 236
FONDS PROPRES	**793 005**	**763 946**
Provisions pour risques	39 068	39 238
Provisions pour charges	191 338	161 372
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**230 406**	**200 610**
Fonds dédiés sur subventions	536 895	97 665
Fonds dédiés sur autres ressources	9 400	7 200
FONDS DEDIES	**546 295**	**104 865**
Avances reçues sur commandes en cours	8 849	5687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 149	74555
Dettes fiscales et sociales	244 283	211 772
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 189	6 113
Autres dettes	3425	40
Produits constatés d'avance	24 241	29 964
DETTES	**336 136**	**328 131**
TOTAL DU PASSIF	**1 905 842**	**1 397 552**

LPO BOURGOGNE FRANCHE COMTE

BILAN au 31/12/2021	Brut	Amortissements Dépréciations	Net AU 31/12/21	*Net au 31/12/20*
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Brevets et droits assimilés	3 082	3 082	**0**	
Immobilisations corporelles				
Terrains	104 114	41 071	**63 043**	*65 907*
Installations techniques, matériel-outillage	61 765	52 931	**8 834**	*10 624*
Autres immobilisations corporelles	112 603	82 448	**30 154**	*36 475*
Participations et créances rattachées	320		**320**	*305*
Autres immobilisations financières	4 904		**4 904**	*4 904*
ACTIF IMMOBILISE	**286 788**	**179 532**	**107 256**	*118 215*
Marchandises stockées	16 518	4 981	**11 537**	*15 653*
Avances versées sur commandes	4 127		**4 127**	*1 925*
Usagers et comptes rattachés	454 699	274	**454 425**	*320535*
Autres créances	902 821		**902 821**	*470 752*
Valeurs mobilières de placement				*-15*
Disponibilités	415 962		**415 962**	*470 126*
Charges constatées d'avance	9 714		**9 714**	*361*
ACTIFCIRCULANT	**1 803 841**	**5 255**	**1 798 586**	*1 279 337*
TOTAL DE L'ACTIF	**2 090 629**	**184 787**	**1 905 842**	**1 397 552**

COMPTE DE RESULTAT	du 01/01/21 au 31/12/21	*du 01/01/20 un 31/12/20*	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	**12 415**	*12 854*	-3,42
Production vendue	**689 913**	*673 316*	8,81
Subventions d'exploitation	**1 411 145**	*930 618*	51,64
Reprises et Transferts de charges	**63 483**	*55 892*	13,58
Cotisations	**21 028**	*15 964*	31,72
Autres produits	**55 671**	*34 067*	63,42
Production d'exploitation	**2 253 655**	***1 722 712***	**33,30**
Achats de marchandises	**15 327**	*21 725*	-29,45
Variation de stock de marchandises	**2 693**	*-7 871*	-134,21
Achats de matières premières	**55**		
Autres achats et charges extérieures	**380 748**	*385 410*	-1,21
Impôts et taxes	**82 331**	*38 832*	112,01
Salaires et Traitements	**907 762**	*839 397*	5,76
Charges sociales	**306 397**	*253 702*	20,77
Amortissements et provisions	**95 313**	*100 932*	-5,57
Autres charges	**83**	*11 267*	280,06
Charges d'exploitation	**1 790 709**	***1 643 394***	**8,96**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**462 946**	***79 318***	**505,83**
Produits financiers	**912**	*1 255*	-27,33
Charges financières		*15*	-100,00
Résultat financier	**912**	***1 240***	**-26,45**
RESULTAT COURANT	**463 858**	***80 558***	**505,75**
Produits exceptionnels	**16 682**	*4855*	243,61
Charges exceptionnelles	**-266**	*2 190*	-87,85
Résultat exceptionnel	**16 416**	***2 665***	**516**
Report des ressources non utilisées	**104 865**	*73 895*	41,91
Engagements à réaliser	**-546 295**	*104 865*	420,95
EXCEDENT	**38 845**	***52 253***	**-35**

Contributions volontaires en nature			
Bénévolat	**2 004 513**	*1 107 366*	
Prestations en nature	**64 844**	*12 354*	
	2 069 357	***1 119 720***	**85**
Mise à disposition gratuite	**64 844**	*103 816*	-37,54
Personnel bénévole	**2 004 513**	*1 107 366*	81,02
	2 069 357	***1 211 182***	**71**

AGIR pour la BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel

LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

https://bourgogne-franche-comte.lpo.fr • bfc@lpo.fr

facebook : LPOBFC • instagram : @lpo_bfc

Rapport d'activité 2021 de la LPO Bourgogne-Franche-Comté. Directeur de la publication : Bernard Marchiset
Rédacteur en chef : Bernard Marconot. Secrétaires de rédaction : Joseph Abel, Nicolas Lavanchy et Vincent Milaret
Mise en page : Vincent Milaret.

Première de couverture : Belette © S. Guillebault

Reproduction des textes et illustrations, quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation.

Délégation territoriale de l'Yonne
14, avenue Courbet
89000 Auxerre
03 86 42 93 47 • yonne@lpo.fr

LPO BFC dans la Nièvre
nievre@lpo.fr

Délégation territoriale de Saône-et-Loire
6, rue Pierre Semard
71880 Châtenoy-le-Royal
03 85 48 77 70 • saone-et-loire@lpo.fr

Délégation territoriale de Côte-d'Or
Siège social • 3, allée Célestin Freinet
21240 Talant • 03 80 56 27 02
cote-dor@lpo.fr

Délégation territoriale du Territoire de Belfort
4, avenue Oscar Ehret
90300 Valdoie
territoire-de-belfort@lpo.fr

Délégation territoriale de Franche-Comté
Maison de l'environnement
7, rue Voirin • 25000 Besançon
03 81 50 43 10 • franche-comte@lpo.fr